



UNE FENÊTRE OUVERTE SUR LE MONDE

Le Courrier

de l'Unesco

JUILLET-AOUT

1956

(9^e année)

France : 40 frs
Belgique : 8 frs
Suisse : 0,75 fr

Sorciers et
psychanalyse

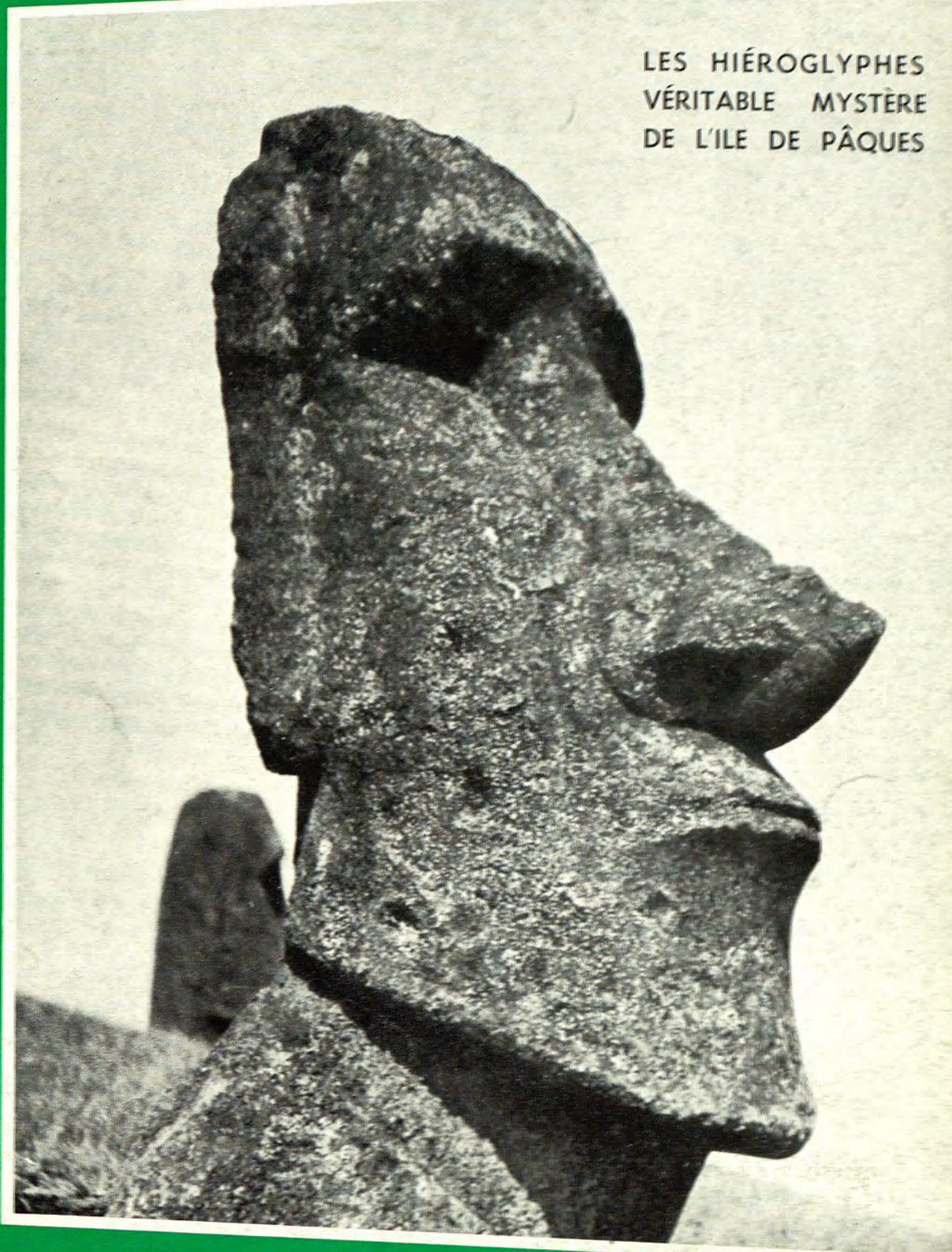


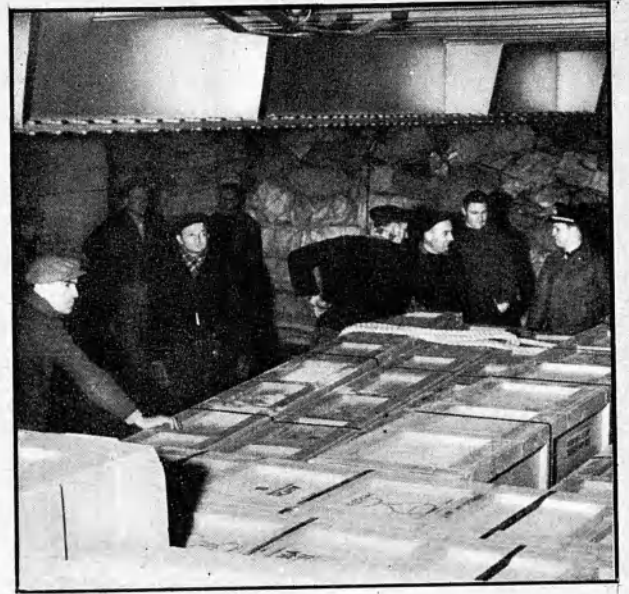
La douane
impose les
violons au
poids



Une boîte
à musique
prodigieuse

LES HIÉROGLYPHES
VÉRITABLE MYSTÈRE
DE L'ILE DE PÂQUES





LEVEZ LA BARRIÈRE !

C'est un véritable impôt sur le savoir que prélève la douane quand elle taxe les articles de caractère éducatif, scientifique ou culturel tels que matériel de laboratoire, œuvres d'art, livres, films, enregistrements sonores etc. D'autre part, les barrières douanières constituent pour la libre circulation de ces catégories d'articles des obstacles dont le caractère est complexe, tracassier et trop souvent illogique (voir page 25).

Photos USIS.

SOMMAIRE

PAGES

- 3 **ÉDITORIAL**
par Alfred Métraux
- 4 **MÉDECINE OU MAGIE ?**
par Erwin Ackerknecht
- 5 **LE CURARE**
... poison et remède
- 8 **SORCIERS ET PSYCHANALYSE**
par Claude Lévi-Strauss
- 9 **LES RITES DE POSSESSION**
... traitement psychothérapique
- 11 **A TRAVERS LES JUMELLES**
... de l'humoriste
- 12 **UNE BOÎTE A MUSIQUE**
... prodigieuse par F. Laforest
- 14 **LE VRAI MYSTÈRE**
... de l'île de Pâques, par Alfred Métraux
- 18 **ILS SE SONT FIÉS**
... à leur bonne étoile, par E.G. Burrows
- 22 **LA CIVILISATION**
... de l'or et du cuivre, par Paul Rivet
- 25 **LA DOUANE TAXE LES VIOLONS**
... au poids, par Philip Soljak
- 30 **UNE ÉCOLE AU SUD D'ÉBOLI**
par Jean Marabini
- 33 **NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT**
... en toute franchise
- 34 **LATITUDES ET LONGITUDES**
... nouvelles de l'Unesco et d'ailleurs



Mensuel publié par
 L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science
 et la Culture.

Bureaux de la Rédaction :
 Unesco, 19, avenue Kléber, Paris-16^e, France.

Directeur-Rédacteur en Chef :
 Sandy Koffler.

Secrétaires de rédaction :
 Edition française : Alexandre Leventis.
 Edition anglaise : Ronald Fenton.
 Edition espagnole : Jorge Carrera Andrade.

Maquettiste :
 Robert Jacquemin.

Chargés de la diffusion :
 Jean Groffier.
 U.S.A. : Henry Evans,



Sauf mention spéciale de copyright, les articles et documents paraissant dans
 ce numéro peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la men-
 tion : Reproduit du « Courrier de l'Unesco ». Les articles ne doivent pas être
 reproduits sans leur signature.

Les manuscrits non sollicités peuvent être retournés à condition d'être
 accompagnés d'un coupon-réponse international.

Les articles paraissant dans le « Courrier » expriment l'opinion de leurs auteurs,
 non pas nécessairement celles de l'Unesco ou de la Rédaction.

Abonnement annuel au « Courrier » : 400 francs fr. ; 8/- ; ou \$2.50 par mandat
 C.C.P. Paris 12598-48, Librairie Unesco, 19, avenue Kléber, PARIS.

MC 56 I 104 F

NOTRE COUVERTURE



Les statues de l'île de Pâques mesurent
 en général entre 3 m. 50 et 5 m. 50 ;
 mais la plus haute a 10 m., une circon-
 férence de 7 m. 80 et pèse sans doute
 plus de 20 tonnes. Comment les Pas-
 cuans les déplaçaient-ils ? L'énigme reste
 entière. Toutefois le vrai mystère de
 l'île de Pâques est ailleurs (voir page 14).

Photo A. Métraux, copyright Bishop Museum,
 Honolulu.

EN vertu d'une de ces contradictions dont l'esprit
 humain est coutumier, les populations qualifiées de
 « primitives » ou de « sauvages » sont parfois prô-
 nées pour leurs merveilleuses connaissances scientifiques.
 On leur attribue la possession de formules secrètes dont
 l'efficacité laisserait loin derrière elle celle des produits
 dont usent nos chimistes ou nos médecins. Ceux qui, tout
 en méprisant les peuples indigènes, parlent avec admi-
 ration de leur savoir presque surnaturel font souvent
 preuve de naïveté et de crédulité excessives, mais ils sont
 plus près de la vérité que ceux qui refusent aux peuples
 indigènes toute science digne d'être connue. Si les Indiens
 de l'Amérique du Sud ne possèdent pas de drogues mira-
 culeuses, ils n'en ont pas moins découvert les vertus de
 l'écorce du quinquina, de la feuille de coca et des lianes
 dont ils tirent le curare. La conquête des tropiques par la
 race blanche n'aurait pu être réalisée sans la quinine, et
 le rôle de la cocaïne dans la chirurgie moderne n'a pas
 besoin d'être signalé. Quant au curare, cet extraordinaire
 poison qui agit sur le système nerveux, il trouve une appli-
 cation de plus en plus importante en neurologie. Ces trois
 découvertes sont citées pour rendre patente notre dette
 envers les peuples dits primitifs, mais cette liste pourrait
 s'étendre sur de nombreuses pages si nous voulions consi-
 dérer d'autres domaines et d'autres régions.

Ce sont aussi les « sauvages » de l'Amazonie qui ont
 révélé au monde les merveilleuses propriétés du caout-
 chouc et qui ont été les premiers à en tirer parti. Pendant
 longtemps, les méthodes employées pour transformer le
 latex de l'*Hévéa* en caoutchouc ont été celles que les
 Indiens appliquaient. Qu'on ne vienne pas dire qu'il s'agit
 là de trouvailles fortuites où ne se manifeste aucun esprit
 scientifique. Pour extraire du *Strychnos toxifera* le curare,
 il a fallu de longues et nombreuses expériences et les ver-
 tus propres au savant : le sens de l'observation, la pa-
 tience, le goût de l'expérimentation.

Les biologistes n'ont pas toujours reconnu leur dette
 envers les peuples « primitifs » qui leur ont communiqué
 des observations souvent de très grande précision. Il est
 normal qu'un homme qui vit de la chasse ou de la pêche
 connaisse de manière approfondie les habitudes des ani-
 maux dont il se nourrit. Mais si dans ce domaine les « pri-
 mitifs » sont parfois pour le savant des auxiliaires pré-
 cieux, ils ont sur le développement des êtres vivants des
 notions aussi fantaisistes que celles que nous trouvons
 chez les naturalistes de l'Antiquité, et même chez ceux
 de la Renaissance. Leur crédulité et leur naïveté ne sont
 pas pires que celles de Pline l'Ancien.

Ce numéro du « Courrier de l'Unesco », consacré à cer-
 tains aspects de la « science des peuples primitifs », rap-
 pellera à ceux qui s'occupent de les éduquer qu'ils ne se
 trouvent pas en présence d'esprits incultes ou d'ignorants
 et que les élèves à qui ils apportent les rudiments de la
 science pourraient, à leur tour, leur en remontrer en bien
 des domaines.

Alfred Métraux

Une médecine qui n'est pas tellement "primitive"

par Erwin H. Ackerknecht

Il est curieux de voir combien les peuples primitifs sont souvent lents à renoncer à leurs pratiques médicales traditionnelles pour adopter notre médecine « occidentale », pourtant bien plus efficace.

Aux yeux de l'individu moyen, ces pratiques ne sont que tours de passe-passe. En réalité, il s'agit de tout autre chose. Il s'agit de rites magico-religieux, condamnés — comme partout et toujours — à sembler grotesques à quiconque ne partage pas les croyances auxquelles ils correspondent. Ils reposent sur l'idée que, contrairement à ce que nous-mêmes croyons depuis 2 500 ans, la plupart des maladies ne sont pas dues à des forces naturelles, mais répondent à une action surnaturelle, celle d'esprits, de dieux, de fantômes ou de sorciers, dont l'intervention est provoquée par le comportement du malade ou d'un de ses parents, par une infraction au code moral de la tribu. Les agents surnaturels ripostent à cette infraction en introduisant mystérieusement dans l'organisme du sujet certaines substances morbifiques, ou en lui prenant son âme.

Il est normal que nos méthodes de diagnostic, qui reposent sur l'observation clinique, ne puissent révéler ces causes surnaturelles, et que les primitifs aient recours, pour établir un diagnostic, aux techniques surnaturelles de la divination : transe cataleptique, interprétation des rêves, voyance extra-lucide, osselets ou dés. Il est également normal que leur thérapeutique consiste essentiellement en des rites qui ont pour objet d'exorciser les esprits, de conjurer les fantômes, d'apaiser les dieux ou de retrouver les âmes désincarnées.

Psychothérapie inconsciente

Il est évident que, du point de vue biologique, le nôtre, lorsqu'il s'agit de maladie, ces pratiques sont absurdes et dénuées de sens. Mais cela ne veut pas dire qu'elles n'aient aucun sens. Elles en sont riches, au contraire, si l'on se place au point de vue psychologique ou psychothérapique. Comme un article du présent numéro (p. 8) est spécialement consacré à cet aspect de la médecine pri-

mitive, je ne m'y arrêterai guère. Qu'il me suffise de dire ici que les deux principaux mécanismes de notre propre psychothérapie, à savoir la suggestion et la confession, sont chez les primitifs d'un usage fréquent. Du fait même que ces peuples attribuent à la maladie une signification en rapport avec la vision que le patient a du monde, et que le guérisseur se substitue au malade pour combattre les forces du mal, l'inquiétude disparaît, la foi s'affirme, il en résulte une mobilisation des énergies et un soulagement qui, de psychologique, devient physiologique. Il est certain que beaucoup des indéniables succès du guérisseur primitif sont dus, tout comme ceux du médecin moderne, à une psychothérapie inconsciente, mais efficace.

Breuvage magique drogue efficace

LES rites magico-religieux du guérisseur recèlent, si l'on y regarde de plus près, de nombreux facteurs de succès qui dépassent la psychothérapie. Ces rites, qu'ils aient pour cadre la brousse africaine, la forêt sud-américaine, ou les villages Navahos de l'Arizona, donnent lieu à l'absorption de breuvages magiques qui contiennent souvent des drogues fort efficaces, à des manipulations magiques et à des actes de purification, qui correspondent en grande partie à notre physiothérapie.

C'est ainsi que le plus récent de nos remèdes miraculeux, le serpasil, dont les effets sont si bénéfiques dans les cas d'hypertension et le traitement des maladies mentales, n'est pas un produit synthétique, comme certains de ceux qui l'ont précédé (les arsénies, par exemple, ou les sulfamidés), mais est extrait d'une plante, *Rauwolfia serpentina*, que les membres des missions médicales africaines avaient depuis fort longtemps signalée aux pharmacologues occidentaux, comme une drogue employée avec d'excellents résultats par les peuples primitifs. Et le serpasil est loin d'être la seule des drogues empruntées aux primitifs, qui puisse jouer un rôle important dans notre pharmacopée moderne. Je me contenterai de rappeler ici l'efficacité sensationnelle de

spécifiques, tels que la strophantine, employée dans les affections cardiaques, l'émétine, remède de la dysenterie amibienne, et la picrotoxine, qui sert à stimuler la respiration dans les cas d'empoisonnement par barbituriques. Rappelons aussi que la cocaïne et la quinine nous sont jadis venues du Pérou.

Il est évident qu'à côté de substances absolument neutres, comme on en trouve dans toutes les pharmacopées, y compris la nôtre, les pharmacopées primitives contiennent, en dépit des principes magiques qui président à leur emploi, une proportion étonnante de drogues efficaces. La science que les Indiens avaient des drogues, fit sur les conquistadores du xvi^e siècle une telle impression que ceux-ci entreprirent des recherches à ce sujet. Mais depuis un siècle au moins, la science moderne se désintéresse de ces enquêtes sur les « superstitions païennes ». C'est seulement à une date récente que l'industrie pharmaceutique a suffisamment compris l'intérêt d'études de ce genre pour y consacrer des sommes considérables. Quant à savoir comment les primitifs ont acquis leurs connaissances médicales — alors qu'ils ignorent nos méthodes inductives, et qu'il leur serait en tout cas très difficile de les appliquer — c'est là un autre problème.

Césarienne et trépanation

LES drogues ne sont d'ailleurs pas les seuls agents thérapeutiques efficaces qu'utilisent les primitifs. Au cours de leurs rites de guérison, ils recourent souvent, et avec succès, à certains agents physiques, dont la valeur est reconnue : bains de toute espèce (y compris les bains de vapeur sudorifique), massages, ventouses, etc.

Les primitifs s'intéressent moins activement à la chirurgie qu'à l'emploi des drogues et à la physiothérapie. Cela est dû en partie à certaines attitudes irrationnelles, en particulier à la crainte de la mutilation, qui se pratique à des fins punitives ou rituelles plutôt que curatives. Mais cela est dû aussi à leur état d'arriération technologique : après tout, il y a un siècle, la chirurgie occi-

(Suite
page 7).

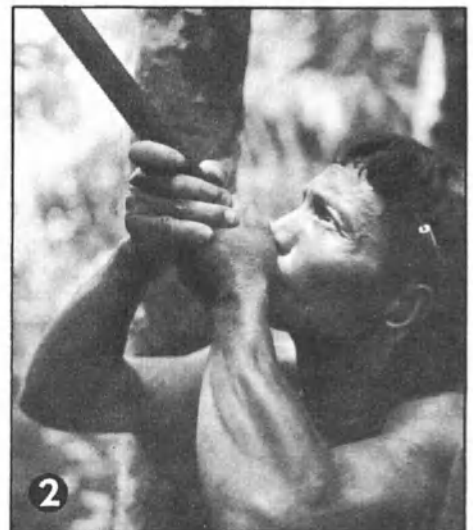


Photos copyright André Martin.

LE CURARE : POISON ET REMÈDE

Parmi les nombreux remèdes employés par les peuples primitifs et que la science moderne utilise efficacement en médecine et en chirurgie, un des plus étranges est le curare. La préparation de ce poison mortel demeure un secret jalousement gardé par les tribus primitives de deux régions situées fort loin l'une de l'autre : Bornéo et le Bassin de l'Amazonie. Tant les Indiens de l'Amérique du Sud que les Dayaks de Bornéo chassent avec des sarbacanes bien que la vitesse des fléchettes ainsi lancées soit insuffisante pour infliger des blessures fatales. Depuis nombre d'années, ces peuplades savent qu'une fléchette enduite de curare paralyse sa victime et tue rapidement l'animal ou l'oiseau qu'elle frappe. La médecine et la chirurgie modernes ont mis à profit le fait que le curare bloque les impulsions nerveuses et détend les muscles. Le curare, toutefois, doit être d'abord affiné et soigneusement dosé. Parmi ses principaux usages : produire la détente musculaire au cours des opérations chirurgicales; éliminer le tiraillement des muscles dans le traitement des fractures et des déboîtements; atténuer la paralysie spasmodique et prévenir les convulsions qui surviennent pendant le dur traitement des malades à l'électro-choc.

Les photos publiées sur cette page et les deux suivantes illustrent l'utilisation du curare à Bornéo, où les Dayaks continuent à fabriquer des sarbacanes pour chasser dans la jungle et lancer des fléchettes mortelles. (1) Entre les feuilles d'une fougère géante, un chasseur a aperçu un singe. Il va s'accroupir, viser grâce à une pointe de fer placée à l'extrémité de la sarbacane et « tirer » (2), en soufflant un petit coup sec dans le tube. La fléchette sort avec une vitesse telle qu'on ne peut la suivre à l'œil nu. A l'oreille, le chasseur a fixé une fléchette de rechange. (Suite au verso.)



CINQ JOURS DE TRAVAIL. L'homme de Bornéo s'installe sur une plateforme avec un compagnon de sa tribu et frappe la base d'une poutrelle à l'aide d'une tringle de fer, longue de 3 m., en la tenant serrée dans une poignée de bois. Par un mouvement de va-et-vient, de bas en haut, il creuse le bois par percussion. Les deux hommes se relaient et au bout de cinq jours, le bois est traversé entièrement. La fléchette est faite dans du bois dur. C'est une sorte d'allumette géante qui mesure 25 cm., est effilée et très pointue. Avant de tirer, le chasseur fixe derrière la fléchette un morceau de bois qui fait office de bourre. Cette fabrication est délicate et longue mais elle permet au chasseur d'utiliser aussi la sarbacane, grâce à sa solidité, comme une lance, en y fixant une lame maintenue par une ligature.

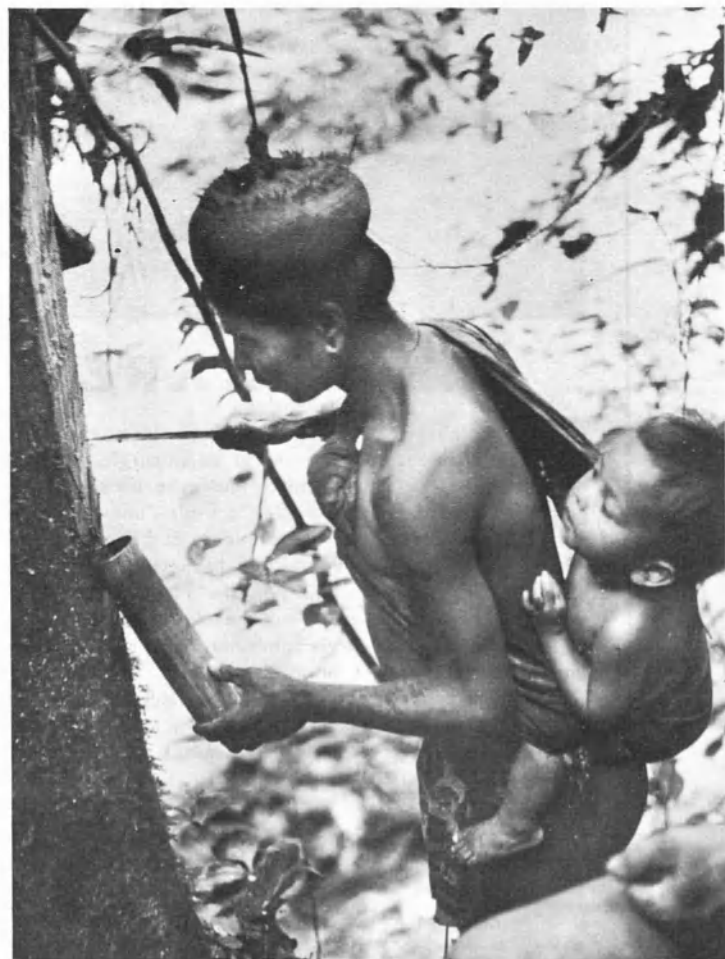


Photos copyright André Martin.

COTTE DE MAILLES. La seule protection rationnelle que le Dayak de Bornéo ait trouvée contre les flèches mortelles est un gilet de fibres végétales rembourré qui lui fait office de cuirasse. En Amérique du Sud, comme à Bornéo, la préparation du curare est le privilège de certaines tribus. Seuls quelques sorciers connaissent la recette et entourent sa préparation de nombreuses cérémonies magiques. Leur mixture comporte une quantité invraisemblable d'ingrédients dont la plupart n'ont qu'une valeur magique. Le mélange bout à petit feu pendant deux jours. Avant qu'il ne soit compact, le sorcier en fait des bâtonnets, forme commerciale du curare à Bornéo. Pour le rendre malléable, le chasseur doit humecter le curare avec le jus de sa chique de bétel, puis le malaxer avec un petit pilon de bois.



CURARE (Suite)



Une médecine qui n'est pas tellement " primitive " (Suite de la page 4)

DANS UN TRONC D'ARBRE. La sarbacane de Bornéo est un tube de 2 m. 50 fait dans une pièce de bois de la grosseur d'une barre fixe et percé dans toute sa longueur par un trou d'un demi-centimètre de diamètre. En Amérique du Sud, elle est faite en général de deux pièces de bois, de même longueur, fendues latéralement. Par un système de barres de bois reliant deux troncs de palmiers d'arec, l'Indien de Bornéo installe verticalement, au-dessus de la plateforme, un tronc d'arbre grossièrement équarri et qui sera la future sarbacane.



SÈVE, JUS, VENIN. A Bornéo, il existe deux sortes de curare assorties à deux sortes de flèches. Celles destinées aux oiseaux ressemblent à des aiguilles à tricoter; les autres, réservées aux mammifères et aux hommes, portent deux arêtes qui facilitent la cassure de la flèche dans la plaie dès que l'on tente de la retirer. Le curare est une mixture dont le principal élément est, en Amérique du Sud, la sève d'une liane et, à Bornéo, la sève d'un arbre et le jus d'une écorce. En général on y ajoute le venin d'un petit serpent. La photo montre une Dayak recueillant de la sève.

dentale consistait encore essentiellement à traiter les blessures et les fractures. La chirurgie « active », qui nous apparaît aujourd'hui comme l'essence même de la chirurgie, n'est apparue en Occident qu'à une date récente, et ne s'est généralisée que grâce à l'invention de l'anesthésie, aux progrès de l'asepsie et aux nouvelles méthodes de localisation pathologique. Aussi n'est-il pas surprenant que le chirurgien primitif se borne, en général, à percer les abcès, à faire des saignées et à soigner — apparemment avec beaucoup de succès — les blessures et les fractures.

Les primitifs ont parfois inventé des procédés très ingénieux, par exemple la suture des plaies à l'aide des mandibules de certaines grosses fourmis qu'ils décapitent (Somalis, Indiens du Brésil). Il y a quelques régions où leur chirurgie va plus loin. C'est ainsi qu'en Afrique orientale, les Massaïs pratiquent l'amputation des membres écrasés et des yeux énucléés. Dans la même région, on a signalé le drainage de la cavité pleurale par cautérisation du thorax, l'excision des ganglions du cou dans des cas de trypanosomiase, l'ablation de polypes de l'utérus et la suture de l'intestin. Les autochtones des îles Ellice, en Polynésie, excisent avec des dents de requins les lipomes, le scrotum élephantiasique, les ganglions tuberculeux et les ulcères froids.

Ce qu'il y a de plus déconcertant dans la chirurgie primitive, c'est son succès à l'égard de deux opérations qui, jusqu'à la fin du siècle dernier, passaient en Occident pour extrêmement délicates : la césarienne et la trépanation. C'est encore en Afrique orientale que l'on a relevé des cas d'opération césarienne ; quant à la trépanation, elle se pratique dans plusieurs régions d'Afrique, dans la majeure partie de l'Océanie et dans les Amériques, notamment au Pérou.

Couveuses pour prématurés

EN ce qui concerne l'obstétrique, nous devons admettre que la position plus ou moins accroupie, de règle pour les accouchements chez la plupart des peuples primitifs, est physiologiquement bien préférable à celle que l'on adopte généralement chez nous. Certains Esquimaux et certains Bantous ont entièrement inventé des couveuses pour prématurés, alors qu'en Occident, c'est seulement dans la seconde moitié du XIX^e siècle que l'emploi de ces appareils s'est répandu et perfectionné.

C'est la crainte « superstitieuse » (c'est-à-dire magico-religieuse) de la

sorcellerie qui incite beaucoup de primitifs à cacher leurs excréments. Quelles que soient les explications rationnelles que l'on peut donner de cette habitude, elle présente, objectivement, un grand intérêt pour l'hygiène préventive. On peut en dire autant de la circoncision, de certains tabous alimentaires, de l'interdiction des rapports sexuels dans la période qui suit l'accouchement, des fumigations, des bains rituels et de l'isolement des contagieux. Certains indigènes d'Amérique du Sud pratiquent l'inoculation contre les piqûres de serpents ; il en est de même de certaines tribus africaines, qui vaccinent en outre contre la variole. En Amérique du Sud, les Yuracaras, les Guatos et les Mesetenes fabriquent des moustiquaires en fibre d'écorce, qui ont sans doute, objectivement, une valeur prophylactique contre les maladies que propagent les moustiques.

La maladie une affaire d'Etat

COMME nous l'avons vu, la médecine, dans les sociétés primitives, fait partie de la religion ; elle appartient au domaine du sacré. La religion primitive n'interprète pas la nature en elle-même, mais voit dans les relations de l'homme avec la nature comme un réseau supplémentaire de relations personnelles. Elle ne considère pas les influences morbifiques comme quelque chose d'impersonnel, de la façon dont nous envisageons les glandes ou les bactéries ; dieux et esprits jouent le rôle de parents punisseurs, les sorciers se conduisent comme des frères agressifs.

Ce fait que la médecine, dans les sociétés primitives, s'exprime en termes religieux, symbolisant la société, a une conséquence aussi imprévue qu'importante : la médecine et la maladie revêtent une signification sociale, assument dans la société un rôle qu'elles n'ont pas chez nous. La signification de la médecine primitive est facile à énoncer : « Sois pacifique, et la maladie t'épargnera ou s'éloignera de toi. » La maladie devient la principale sanction d'un comportement asocial : la crainte de la maladie, et du guérisseur teinté de sorcellerie, jouent le même rôle que, dans nos sociétés, la crainte des tribunaux, la police, les journaux, les éducateurs, les prêtres et les soldats.

Erwin H. Ackerknecht, né en Allemagne, a obtenu un diplôme d'ethnologie en 1939, à l'université de Paris. Il a travaillé de 1941 à 1944 à l'Université américaine Johns Hopkins et fut, en 1945 et 1946, conservateur adjoint de l'American Museum of Natural History, New York. Nommé en 1947 professeur d'histoire médicale à l'université du Wisconsin, M. Ackerknecht s'est spécialisé notamment dans l'étude de la psychopathologie des peuples primitifs.

SORCIERS ET PSYCHANALYSE

par Claude Lévi-Strauss

LA plupart d'entre nous, la psychanalyse apparaît comme une conquête révolutionnaire de la civilisation du xx^e siècle; nous la plaçons sur le même plan que la génétique ou la théorie de la relativité. D'autres, plus sensibles sans doute au mauvais usage de la psychanalyse qu'à son véritable enseignement, persistent à la considérer comme une extravagance de l'homme moderne. Dans les deux cas, on oublie que la psychanalyse n'a fait que retrouver, et traduire en termes nouveaux, une conception des maladies mentales qui remonte probablement aux origines de l'humanité et que les peuples que nous appelons primitifs n'ont pas cessé d'utiliser, souvent avec un art qui étonne nos meilleurs praticiens.

Il y a quelques années, des ethnologues suédois ont recueilli et publié un très long rituel de guérison employé chez les Indiens Cuna de Panama, dans les cas d'accouchement difficile. Ce rituel consiste en un récitatif que le sorcier de la tribu — ou, comme disent les spécialistes, le chamman — déclame devant la patiente et pour son bénéfice. Il lui explique que son mal provient de l'absence momentanée de l'âme qui préside à la procréation; car les Cuna croient en l'existence d'une multitude d'âmes, chacune préposée à une fonction vitale particulière. Cette âme a été attirée dans l'au-delà par des esprits malfaisants; le sorcier raconte à la malade, avec un grand luxe de détails, comment il entreprend un voyage surnaturel à la recherche de l'âme perdue; quels obstacles il rencontre; à quels ennemis il s'oppose; comment il les domine, par la force ou par la ruse, avant d'atteindre la prison de l'âme captive, pour finalement la libérer et lui faire réintégrer le corps souffrant et étendu.

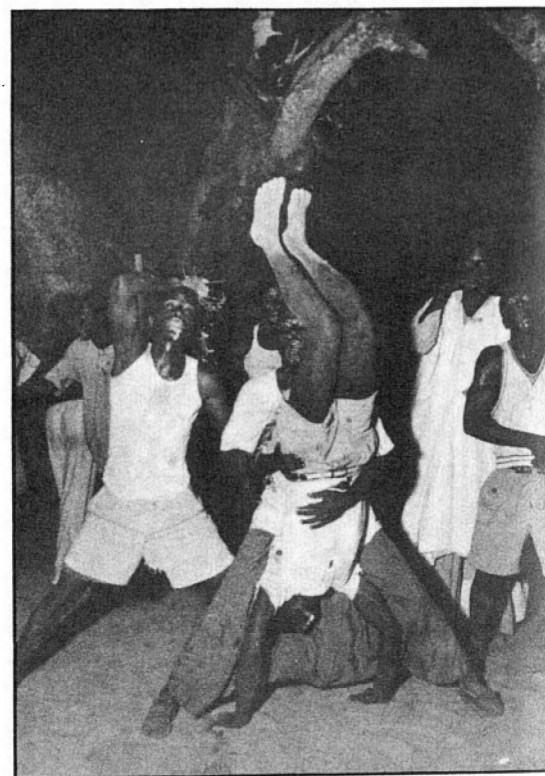
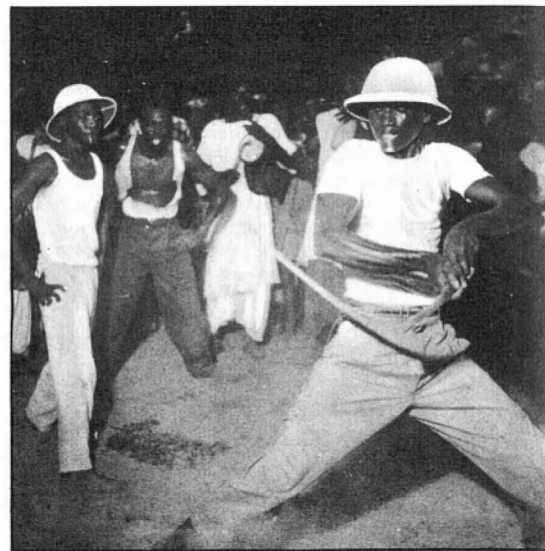
Le professeur Claude Lévi-Strauss, connu pour les études qu'il a entreprises, tant à l'Université de Sao Paulo qu'à l'Institut d'Ethnologie de Paris, a été sous-directeur du Musée de l'Homme (Paris). Il est actuellement directeur des recherches à la section des Sciences Religieuses de l'École Pratique des Hautes Etudes et secrétaire général du Conseil International des Sciences Sociales à Paris. Le professeur Lévi-Strauss a récemment publié « Tristes Tropiques », livre consacré à un examen de la vie en Amérique et en Orient, dans le cadre des normes propres aux régions tropicales. Le professeur Lévi-Strauss est membre de l'Académie royale des Pays-Bas.

Analysons brièvement les caractères de cette cure, dont nous n'avons aucune raison de supposer qu'elle ne soit pas efficace, au moins dans certains cas. Son premier caractère tient à sa nature purement psychologique: pas de manipulation du corps de la malade, pas de drogues. Le sorcier ne fait que parler, ou chanter; il s'en remet au seul discours pour induire la guérison. En second lieu, le traitement implique un tête-à-tête entre deux personnes: malade et médecin, ce qui ne signifie pas, comme nous le verrons dans un instant, que les autres membres du groupe social ne puissent former un auditoire. Or, de ces deux personnes, l'une — le sorcier au pouvoir reconnu par la tribu entière — incarne l'autorité sociale et la puissance de l'ordre; l'autre — le malade — souffre d'un désordre que nous appellerions physiologique, mais qui apparaît aux indigènes comme l'effet d'un avantage arraché par la société des esprits à celle des humains. Puisque ces deux sociétés doivent être normalement alliées, et que le monde des esprits est de même nature que celui des âmes assemblées dans chaque individu, il s'agit vraiment, dans la pensée indigène, d'un désordre sociologique provoqué par l'ambition, la malveillance ou la rancune des esprits, c'est-à-dire par des motivations de caractère psychologique et social.

Enfin, en exposant les causes de la maladie, et en racontant ses aventures dans l'au-delà, le sorcier évoque, chez son auditoire, des représentations familières empruntées aux croyances et aux mythes, qui sont le patrimoine du groupe social tout entier. D'ailleurs, c'est en assistant à de telles cures, qui ont un caractère public, que l'adolescent s'initie en détail aux croyances collectives.

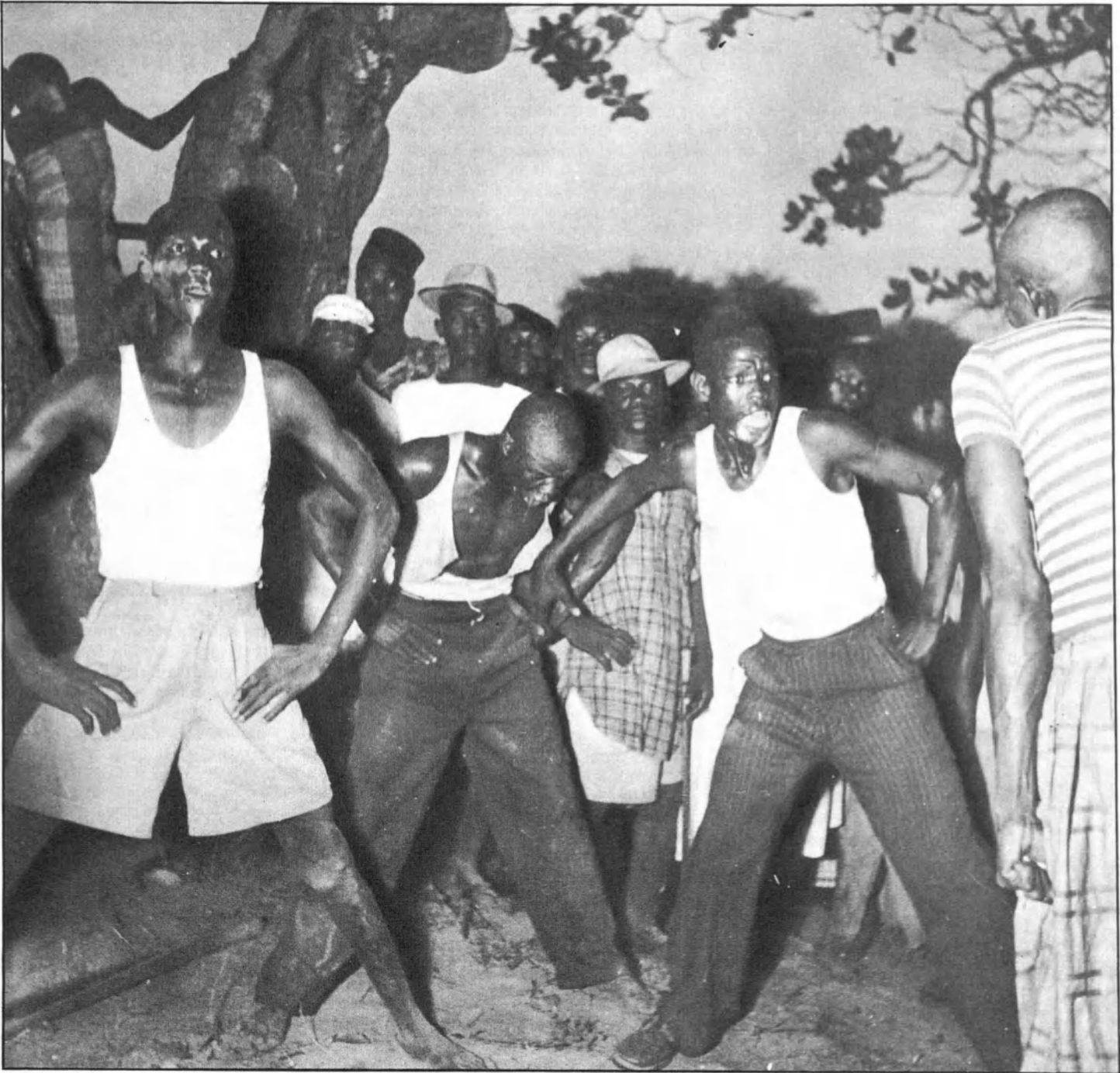
Plusieurs caractères qui viennent d'être relevés ressemblent étrangement à ceux d'une cure psychanalytique. Dans ce cas aussi, la maladie est considérée comme ayant une origine psychologique et le traitement appliqué est exclusivement de cette nature. Par des symptômes qu'il ne peut maîtriser, ou plus simplement par le trouble de son

(Suite
p. 10)



Les rites de possession: un traitement psychothérapique

Les danseurs des cultes de possession ont été considérés jusqu'à ces dernières années comme de simples exaltés se livrant à de regrettables débordements sous l'influence de l'ivresse apportée par la danse collective. L'élément hystérique de leur personnalité, pensait-on, trouvait dans ces démonstrations spectaculaires une satisfaction considérable qui suffisait à expliquer l'existence de ces rites. Depuis moins de dix ans, à la suite de tentatives faites au Brésil et à Haïti pour chercher (dans les concepts plus modernes de la psychologie psychana-



lytique) des critères de compréhension plus approfondie, on a tout d'abord été conduit à considérer ces manifestations comme des soupapes fonctionnant sous le contrôle du groupe social et permettant à chacun d'exprimer, sous le couvert de la crise de possession, des tendances inconscientes que la vie quotidienne ne permettait pas de satisfaire.

Dans ce domaine, les recherches poursuivies en Afrique Noire par le Dr Charles Pidoux, l'ont amené à interpréter les rites de possession pratiqués dans certaines régions d'Afrique, au Niger notamment, comme le champ d'intervention de règles vraisemblablement très anciennes qui en font d'authentiques psychothérapies applicables à des maladies mentales que les Africains attribuent à l'influence de « génies » traditionnels de la brousse.

Les photos ci-dessus, tirées du film « Les Maîtres fous » de Jean Rouch, offrent les images d'un de ces rites de pos-

session. Les personnages sont des jeunes hommes originaires du Moyen Niger travaillant à Accra (Côte de l'Or). Transplantés loin de leur milieu coutumier, ils n'ont plus affaire aux « puissances » traditionnelles de la brousse, qu'il faut se concilier, — comme le génie de l'eau, celui de la foudre —, mais à celles représentées par les Européens : le procureur, le général, le commandant du cercle, le docteur, le chauffeur de camion, etc. Dans le panthéon du travailleur émigré, ces nouvelles catégories se substituent rapidement aux génies de la brousse.

Quand ces travailleurs sont atteints de troubles psychiques, ils demandent leur admission à la secte des Maukas, dont les prêtres, pendant un an, vont préparer leur initiation. Au bout d'un an, le nouvel adepte participe à une cérémonie au cours de laquelle il devient « cheval » : le génie « monte sur ses épaules », le possède. La crise se déclenche parfois après plusieurs

heures de danse et le génie se manifeste.

Après cette cérémonie, le Mauka redevient un être normal. Désormais, le malade est guéri — tout au moins pour une assez longue période — mais il a besoin d'assister, le dimanche, aux cérémonies de la secte. Il lui arrive, au cours de ces cérémonies, d'être possédé à nouveau.

« Il semble, écrit le Dr Pidoux, que l'on doive considérer ces rites de possession (abstraction faite de leur valeur et de leur signification religieuses) comme un terrain particulièrement riche pour l'étude d'un mode particulier de psychothérapie, qui ferait intervenir, selon des règles fort anciennes, des connaissances diagnostiques, pathogéniques et thérapeutiques très précises appliquées avec une rigueur comparable à celle de nos traitements psychiatriques européens, et en tout cas manifestant une maîtrise exceptionnelle dans des domaines où nos connaissances certaines sont beaucoup plus récentes. »

Les psychiatres Négritos, eux aussi, aident les malades à retrouver leur passé

esprit, le malade se sent exclu du groupe social et il fait appel au médecin, dont l'autorité est sanctionnée par le groupe, pour l'aider à s'y réintégrer. Enfin, la cure vise à extraire du malade le récit d'événements enfouis dans son inconscient, mais qui, en dépit de leur ancienneté, continuent à régir ses sentiments et ses représentations.

Or, qu'est-ce qu'une histoire assignée à une époque très ancienne, si ancienne souvent, que même son souvenir est perdu, mais qui continue, cependant, à expliquer — mieux que des événements plus récents — les caractères de ce qui se passe actuellement ? Très exactement, ce que les sociologues appellent un mythe.

Le psychanalyste doit rester muet

LA grande différence entre une cure chamanistique comme celle que nous venons d'analyser, et une cure psychanalytique, tient donc au fait que dans le premier cas le médecin parle tandis que, dans le second, ce soin est dévolu au patient ; on sait qu'un bon psychanalyste reste pratiquement muet pendant la plus grande partie de la cure ; son rôle est d'offrir au malade la stimulation de la présence d'autrui, on pourrait presque dire la provocation, afin que le malade puisse investir cet « autre » anonyme avec toute l'hostilité dont il se sent inspiré. Mais, dans les deux cas, la cure consiste bien dans la production d'un mythe, avec cette différence que, chez les Cuna, il s'agit d'un mythe tout fait, connu de tous et perpétué par la tradition, que le sorcier se contente d'adapter à un cas particulier ; disons, pour être plus précis encore, de traduire dans un langage qui ait un sens pour le malade et lui permettant de nommer, et donc de comprendre — peut-être ainsi de dominer — des douleurs qui étaient jusqu'alors inexprimables, au propre et au figuré.

Dans la psychanalyse, au contraire, le malade a la charge d'élaborer son propre mythe. Mais, si l'on y réfléchit un instant, la différence n'est pas si grande, puisque la psychanalyse ramène l'origine des troubles psychiques à un très petit nombre de situations possibles, entre lesquelles le malade n'a guère que la liberté de choisir, et qui toutes, se rapportent aux premières expériences de la vie et aux relations du jeune enfant avec son entourage familial. Ici aussi, c'est quand le malade sera arrivé à traduire des troubles inexprimables ou inavouables (cela revient au même), dans les termes d'un mythe approprié à son histoire particulière, qu'il se sentira libéré.

Après le rapprochement qui précède, nous ne nous étonnerons pas que certains psychologues très avertis, visitant des sociétés indigènes pour mener des enquêtes à l'aide des plus modernes procédés d'investigation, se soient trouvés de plain-pied avec les sorciers indigènes, et même parfois, surpassés par eux.

Telle fut l'aventure, si joliment racontée par le Dr. Kilton Stewart, dans un ouvrage récent intitulé : « *Pygmies and dream giants* » (Les Pygmées et les géants du rêve) (New York, 1954). Il s'était rendu chez les Négritos, ou pygmées, habitants très primitifs de l'intérieur des Philippines, pour étudier leur structure mentale par des méthodes voisines de celles de la psychanalyse. Non seulement les sorciers du groupe le laissèrent faire, mais ils le considérèrent aussitôt comme un des leurs ; mieux encore, ils intervinrent d'autorité dans ses analyses, en spécialistes compétents et parfaitement au courant des techniques utilisées.

J'ai souligné tout à l'heure le caractère public des cures chamanistiques. Tous les membres du groupe acquièrent ainsi progressivement la croyance que leurs propres malaises, quand ils viendront à les éprouver, relèvent des mêmes procédés que ceux qu'ils auront si souvent vu appliquer. D'autre part, prévoyant toutes les étapes de la cure, ils y participeront volontiers, les scandant de leurs encouragements, aidant le malade à rassembler ses souvenirs.

Le dénouement du psychodrame

COMME le remarque à ce même propos le Dr. Stewart, nous ne sommes plus sur le terrain de la psychanalyse, mais sur celui d'un de ses développements récents : la psychothérapie collective, dont une des formes les plus connues est le psychodrame, où plusieurs membres du groupe acceptent de figurer les personnages du mythe du malade, pour aider celui-ci à mieux se le représenter et pouvoir ainsi pousser sa tragédie jusqu'au dénouement. Cette participation n'est possible qu'à condition que le mythe du malade offre déjà un caractère social. Les autres réussissent à y participer parce qu'il est aussi le leur, ou plus exactement, parce que les situations critiques auxquelles notre société expose l'individu sont, très largement, les mêmes pour tous. On voit donc combien illusoire est le caractère, intime et personnel, de la situation oubliée que la psychanalyse aide le malade à se remémorer. Même cette différence avec la cure chamanistique, que nous avions retenue tout à l'heure, s'évanouit.

« Comme à Paris et à Vienne », écrit le Dr. Stewart, « les psychiatres Négritos aidaient le malade à retrouver des situations et des incidents appartenant à un passé lointain et oublié, des événements douloureux enfouis dans les couches les plus anciennes de cette expérience accumulée qu'exprime la personnalité. »

Transfigurer le trouble en œuvre d'art

SUR un point au moins, la technique indigène semble être plus audacieuse et plus féconde que la nôtre. Le Dr. Stewart relate une expérience qu'il eût pu faire n'importe où dans le monde, chez l'un de ces peuples que nous appelons primitifs. Quand il voulut tirer le malade de l'état de rêve éveillé où il se trouvait, racontant de façon désordonnée des incidents de son passé — conflit avec son père, transposé sous la forme mythique d'une visite au pays des morts — ses collègues indigènes l'en empêchèrent. Pour être guéri définitivement, lui dirent-ils, il fallait que l'esprit de la maladie ait fait un présent à sa victime, sous forme d'un nouveau rythme de tambour, d'une danse ou d'un chant. Selon la théorie indigène, il ne suffit donc pas que l'infériorité sociale, due à la maladie, soit effacée ; elle doit se transformer en avantage positif, supériorité sociale de la nature de celle que nous reconnaissons à l'artiste créateur.

Sans doute, cette relation entre un équilibre psychique inhabituel et la création artistique, n'est pas étrangère à nos propres conceptions. Il y a beaucoup de génies que nous avons traités comme des fous : Gérard de Nerval, van Gogh et d'autres. Au mieux, nous consentons parfois à excuser certaines folies pour la raison qu'elles sont le fait de grands artistes. Mais même les pauvres Négritos des jungles de Bataon ont vu beaucoup plus loin dans ce domaine ; ils ont compris qu'un moyen de dissiper un trouble mental, nuisible à l'individu qui en est victime et à la collectivité qui a besoin de la saine collaboration de tous, consiste à le transfigurer en œuvre d'art ; méthode rarement utilisée chez nous, mais qui est tout de même celle à quoi nous devons l'œuvre d'Utrillo. Il y a donc beaucoup à apprendre de la psychiatrie primitive. Toujours en avance sur la nôtre à bien des égards, de quel modernisme ne faisait-elle pas preuve à l'époque, récente encore et dont la tradition est pour nous si lourde à secouer, où nous ne savions rien faire d'autre des malades mentaux que les charger de chaînes et les affamer !



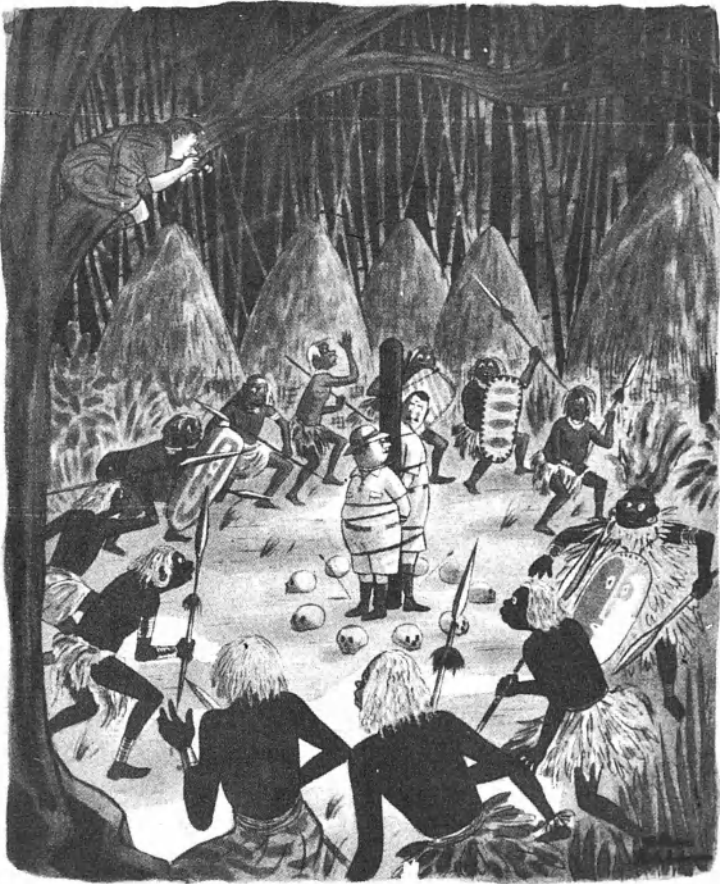
Sans légende
(Copyright COLLIER'S)



“ Ce n'est peut-être qu'un parti pris de ma part, mais personnellement je ne tiens pas tellement à une femme médecin. ”

(Copyright THE NEW YORKER)

VUS PAR LES HUMORISTES



“ Et dire qu'en ce moment Haley doit être quelque part en train de photographier une de ces maudites cérémonies rituelles ”.

(Copyright THE NEW YORKER)



“ Tu peux dire ce que tu veux, le temps n'a jamais été aussi fou que depuis qu'ils utilisent ces arcs et ces flèches. ”

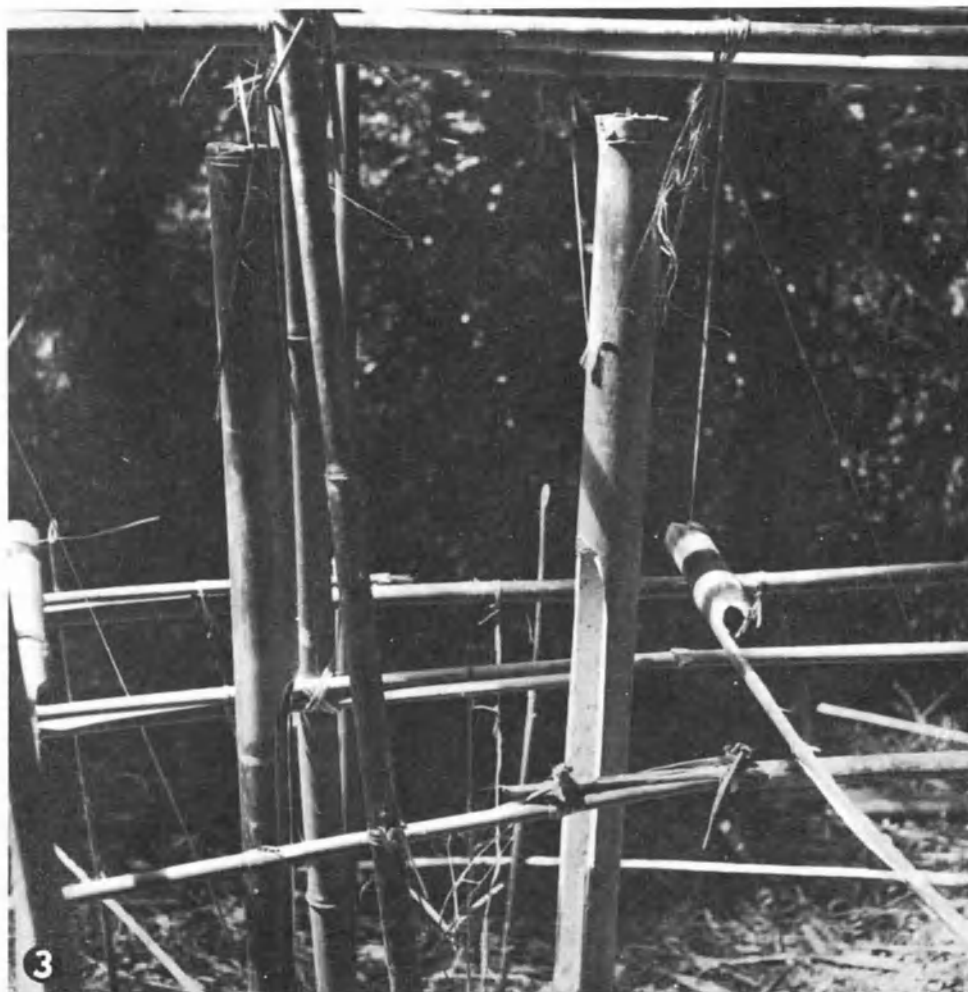
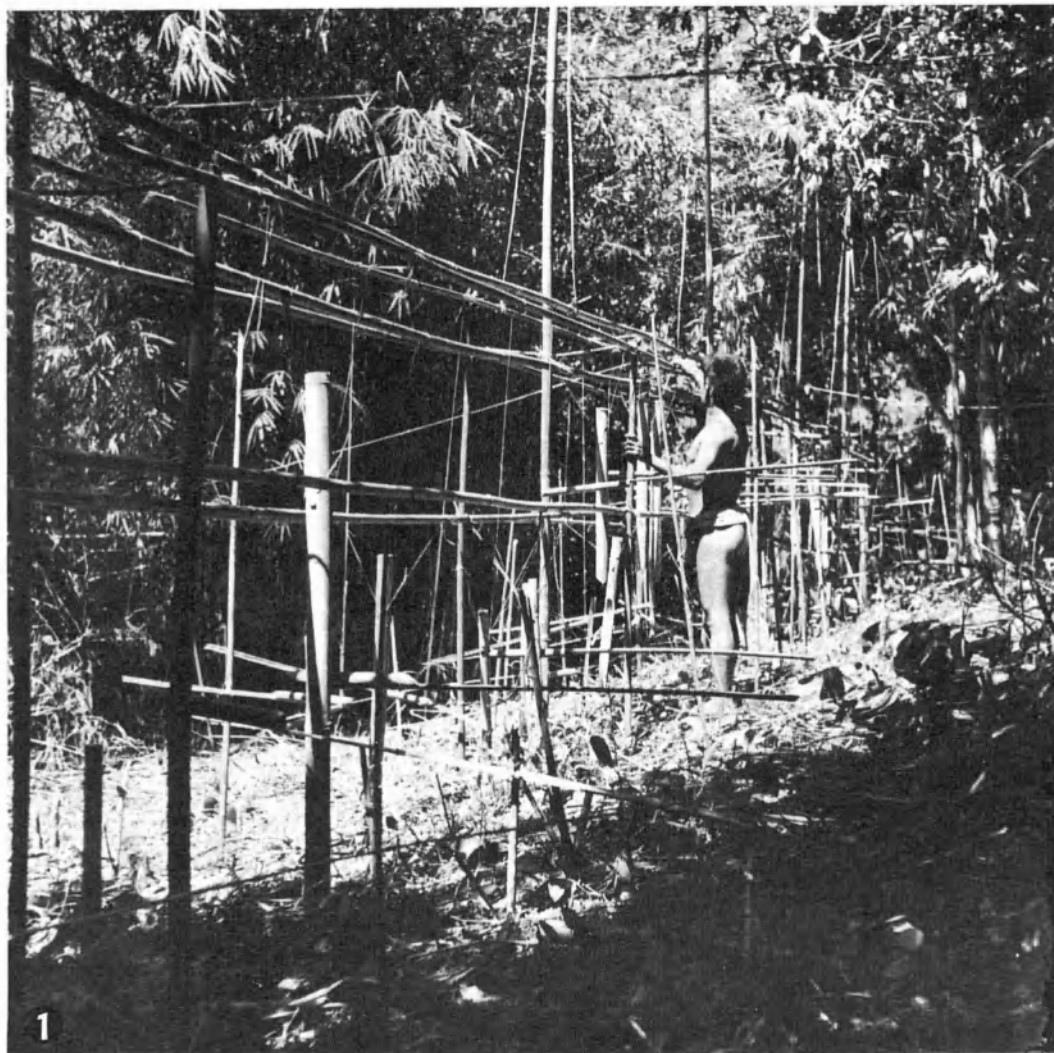
(Copyright TO-DAY'S HEALTH)

En pleine forêt

UNE BOITE A MUSIQUE UNIQUE AU MONDE

par Franz Laforest

Photos Dominique Lajoux
copyright Mission Laforest



Au cœur de l'Indochine, isolées dans les hautes montagnes du Viet-Nam, des minorités ethniques, dites primitives, vivent en marge de notre temps. Ce sont les Proto-Indochinois, plus communément appelés Moïs. Avant tout agriculteurs, leur vie repose sur la culture du riz.

Les Sedangs, tribu située au nord de Kuntum, ont inventé, pour charmer les « bons génies » du riz, un instrument de musique unique au monde, qui requiert à la fois une science musicale, mécanique et hydraulique très poussée. Il s'agit d'un grand carillon en bambou (1), actionné par une chute d'eau, réalisée grâce à la dérivation de l'eau d'un ruisseau dans un tuyau de bambou (4). Cette force motrice continue permet à l'instrument de jouer, sans interruption durant des mois, un thème musical. Les Sedangs sont ainsi persuadés que le riz poussera bien et deviendra, sans incident, gras et mûr. En plus de cette assurance d'ordre magico-religieuse, ils savent que le bruit fait peur aux animaux qui menacent la récolte. Le carillon ne fonctionne que pendant les quatre mois de la récolte du riz. Il est ensuite abandonné et pourrit rapidement. L'année suivante, la récolte se faisant dans un autre endroit, les Sedangs construisent un nouveau carillon, jouant un air différent.



★

CET instrument est composé de cinquante tubes de résonance, en bambou, de grosseur et de longueur différentes, frappés par autant de marteaux, également en bambou. Les tubes sont suspendus verticalement à un bâti fixe, de 15 mètres de long sur 1 m 25 de large. Les marteaux, horizontaux, sont maintenus à une extrémité par des piquets fichés en terre (3). L'extrémité libre est reliée par des fils de rotin, à un cadre mobile, lui-même suspendu à de longues perches, au-dessus du bâti fixe. Ce cadre est entraîné par une longue corde végétale reliée à une pelle placée sous la chute d'eau. Quand la pelle est remplie d'eau (4), elle s'abaisse et bascule, tirant ainsi sur la corde qui entraîne le cadre, et les cinquante marteaux viennent heurter les tubes résonateurs. Un contrepoids (5), en l'occurrence une grosse pierre, ramène le cadre à sa première position. Ainsi se crée un mouvement de va-et-vient continu (traduit par le flou de la photo n° 2). Tous les jours, le « chef d'orchestre » (1) vient ajuster ou réparer les tubes et les marteaux.

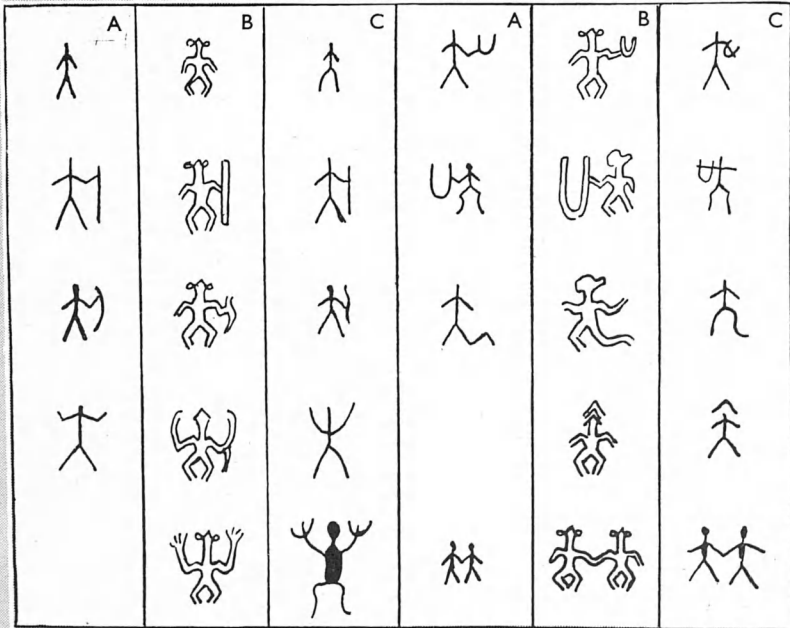
LE VRAI MYSTÈRE DE L'ILE DE PAQUES

par Alfred Métraux



Photo A. Métraux, copyright Bishop Museum, Honolulu.

Le Hollandais Roggeveen, qui découvrit l'île de Pâques et contempla le premier ses statues géantes, posa l'énigme : « Ces figures de pierre nous remplirent d'étonnement, car nous ne pouvions comprendre comment des gens sans solides espars et sans cordages furent capables de les dresser... » On estime qu'il y avait jadis environ 300 de ces statues, mais la plupart ont disparu car elles étaient sculptées dans une cendre volcanique tendre.



Les étranges « hiéroglyphes » de l'île de Pâques (photo de gauche en haut) — la plupart gravés sur des tablettes ou objets divers en bois — consistent en représentations d'êtres humains, d'oiseaux, de poissons, de crustacés, de plantes, d'objets destinés aux cérémonies et en dessins ayant un caractère purement géométrique, tout un monde fantastique dont les habitants actuels de l'île ont perdu le « code ». (De même sur le « poisson » en bas).

Photos copyright Musée de l'Homme Paris.



Le savant viennois Robert von Heine-Geldern a cherché une explication (photo du haut à droite), de l'origine de l'écriture pascuane en comparant un certain nombre de signes relevés dans l'île (b) avec des signes similaires de l'écriture antique de l'Indus (a) et de la Chine ancienne (c). Malgré ces similitudes extraordinaires, rien de certain n'est sorti de ces rapprochements.

(Tableau tiré d'une monographie de Heine-Geldern, « Die Osterinselschrift » publiée en 1938 par la revue « Anthropos », Vienne).

VOILA plus de deux siècles qu'un îlot perdu au milieu des immenses solitudes du Pacifique sud offre à l'esprit humain des énigmes irritantes auxquelles n'ont été apportées jusqu'ici que des solutions partielles et provisoires. Pendant longtemps, le mystère de l'île de Pâques a été par excellence celui des statues colossales qui s'élèvent encore autour du volcan Rano-Raraku et qui, jadis, se dressaient ainsi, plus nombreuses encore, sur les mausolées qui bordent la mer.

On s'est demandé comment une population vivant sur une île aussi petite et presque dépourvue d'arbres, a pu transporter des statues qui pèsent jusqu'à 20 tonnes et plus. On s'est aussi demandé la signification de ces monuments et la raison pour laquelle il y en a un si grand nombre encore d'inachevés dans la carrière d'où ils étaient extraits.

A mon sens, le plus grand « mystère » de l'île de Pâques n'est pas représenté par cette floraison de colosses. Il ne fait aucun doute que les ancêtres des Polynésiens qui habitent encore l'île ont taillé et transporté ces statues et qu'ils ont abandonné les ateliers où ils les ont sculptées à une date qui ne remonte peut-être qu'à trois ou quatre siècles. Par contre, on n'a pas réussi jusqu'ici à expliquer de façon satisfaisante l'existence de ce qui semble avoir été une sorte d'écriture dans une population appartenant encore à l'âge de la pierre.

Autour de 1860, les autochtones de l'île nouvellement convertis envoyèrent à M. Jaussen, évêque de Tahiti, une longue cordelette tressée avec leurs cheveux et enroulée autour d'un vieux morceau de bois. Quelle ne fut pas la surprise de l'évêque quand, examinant d'un œil distrait la bobine improvisée, il s'aperçut qu'elle était couverte de petites figures de même hauteur et soigneusement alignées. Il songea immédiatement aux hiéroglyphes égyptiens et écrivit aux missionnaires pour leur demander de rechercher d'autres tablettes et d'entreprendre le déchiffrement. Le Frère Eyraud,

qui fut le premier missionnaire de l'île, avait déjà remarqué dans les huttes indigènes des bâtons gravés et le Père Zumbobohm avait déjà recueilli un fragment de tablette verrouillée. Voyant l'intérêt qu'il apportait à l'examen de cet objet, un Pascuan lui apporta une grande tablette en parfait état de conservation. Depuis lors, d'autres tablettes ont été recueillies dans l'île et le *Corpus inscriptionum Paschalis insulae* comporte 24 tablettes parmi lesquelles figure un grand bâton couvert de centaines de signes.

A la date à laquelle les premières tablettes furent découvertes, il eût été sans doute possible d'obtenir des indigènes apparte-



nant à la caste sacerdotale, la clef du mystère. L'ancienne civilisation de l'île de Pâques venait à peine de s'effondrer à la suite des razzias effectuées par des traitants péruviens, mais il existait encore quelques « savants » qui, s'ils avaient été interrogés, auraient pu expliquer la signification des signes étranges qui couvraient ces planchettes.

Les missionnaires interrogèrent bien les indigènes, mais quand ceux-ci se mirent à psalmodier des chants à la vue des tablettes, au lieu de les « lire », ils furent traités d'imposteurs. Les missionnaires durent se désintéresser de la chose après quelques tentatives infructueuses. Mgr Jaussen, plus tenace, trouva à Tahiti un Pascuan du nom de Metoro qui avait appris la science des tablettes sous la direction d'un maître célèbre. L'évêque lui mit une tablette entre les mains et lui demanda de la « lire ».

Metoro la tourna et la retourna et, soudain, psalmodia un chant. Il « lisait » sa tablette de gauche à droite, puis de droite à gauche sans prendre la peine de la retourner, bien que, dans chaque rangée, les signes soient renversés par rapport à la rangée qui les précède ou les suit. Jaussen prit en dictée le texte qui lui était récité et le manuscrit a été récemment publié.

Si on rapporte chaque membre de phrase aux signes qui leur correspondent, on constate que ce que Jaussen avait pris pour un texte suivi n'est qu'une succession incohérente de courtes descriptions des signes que son informateur avait sous les yeux et de mots ou de membres de phrases que ces dessins évoquaient. Le chant ou le récit ne se présente pas dans un développement logique et ne donne pas un sens général. Mgr Jaussen finit, lui aussi, par céder au découragement et ne chercha pas à pénétrer plus à fond un mystère dont, peut-être, il aurait pu trouver la solution.

D'autres tentatives furent faites pour tirer des indigènes des indications qui auraient permis de démêler le système qui se cachait derrière ces signes.

Lors de sa visite à l'île de Pâques en 1886, le « paymaster » américain, W. Thomson, fut conduit chez un vieillard, Ure-Vaeiko, qui, dans sa jeunesse, avait été à l'école des *tangata rongorongo* (chantres), et avait appris à lire les tablettes. Par malheur, Ure-Vaeiko, qui était devenu bon catholique, ne voulait pas compromettre son salut éternel par ce retour momentané à des pratiques païennes.

Craignant de ne pas avoir la force de caractère suffisante pour résister aux offres qui lui étaient faites, il s'enfuit, mais fut rattrapé en pleine campagne, au milieu d'une nuit d'orage. On le flatta et on le stimula avec de petits verres d'alcool. En pleine euphorie, Ure-Vaeiko se sentit rassuré et consentit à « lire » sinon les tablettes, du moins leurs photographies. Il les avait reconnues à certains dé-

(Suite
au verso)

LE VRAI MYSTÈRE DE L'ILE DE PAQUES

(Suite)

tails et en récita le contenu d'un bout à l'autre, sans hésiter. Ceux qui l'observaient remarquèrent qu'il ne prenait pas garde au nombre des symboles dans chaque ligne et, ce qui était plus grave, qu'il ne s'apercevait même pas qu'on lui changeait subrepticement les photographies qu'il avait sous les yeux. Il allait bon train, récitant hymnes et légendes, jusqu'au moment où il fut accusé de supercherie...

La responsabilité de ces occasions perdues repose non sur les indigènes, qui semblent avoir été de bonne foi, mais sur l'impudence des Blancs qui, ne songeant pas à un système d'écriture différent du nôtre, voulaient à toute force les faire « lire ». Lorsqu'en 1914, l'anthropologue Mme Routeldge fit une dernière tentative pour consulter la tradition orale, il était trop tard. Tomenika, le dernier Pascuan qui avait été à l'école des *rongorongo*, mourait à la léproserie de l'île de Pâques, après un entretien au cours duquel il avait encore murmuré les dernières strophes d'un hymne et dessiné quelques symboles d'une main tremblante.

Aide-mémoire ou écriture ?

LORS de mon séjour à l'île de Pâques, en 1934-1935, j'ai essayé de capter dans les souvenirs de mes informateurs quelque indice, si insignifiant fût-il, qui m'aurait mis sur la bonne piste, mais ce fut en vain. Il est vrai que les indigènes m'assurèrent que les tablettes étaient analogues aux figures des jeux de ficelle qui, toutes, suggèrent un chant que l'on psalmodie à leur vue. Cette interprétation correspondait à l'attitude des indigènes du siècle passé qui, mis en demeure de « lire », se contentaient de réciter un poème ou de psalmodier un chant. J'en conclus que les tablettes étaient des pictographies qui auraient servi d'aide-mémoire pour la récitation des généalogies et des longs hymnes sacrés qui constituent une part très importante de la liturgie polynésienne. J'étais d'autant plus tenté par cette interprétation qu'aux Marquises, qui sont sans doute la patrie d'origine des Pascuans, les chantres ou bardes associent leurs poèmes liturgiques à des petites poches en fibres d'où se détachent des cordelettes à nœuds. C'était des aide-mémoire leur permettant de compter les strophes ou les vers de leurs hymnes sacrés. Il était donc possible que chaque signe des tablettes de l'île de Pâques correspondît à une phrase, à un vers ou même à une strophe.

Telle est l'hypothèse à laquelle je m'étais arrêté, et qui avait été acceptée par d'autres ethnographes. Je ne suis plus si sûr du bien-fondé de mon interprétation depuis qu'une lettre d'un anthropologue allemand, le Dr T. S. Barthel, m'a fait entrevoir qu'il s'agit là de quelque chose de beaucoup plus compliqué qu'une simple pictographie et le système employé par les Pascuans était peut-être une écriture véritable, en partie idéographique, en partie phonétique, faisant usage de rébus un peu à la façon des écritures mexicaines et maya. Elle consistait en

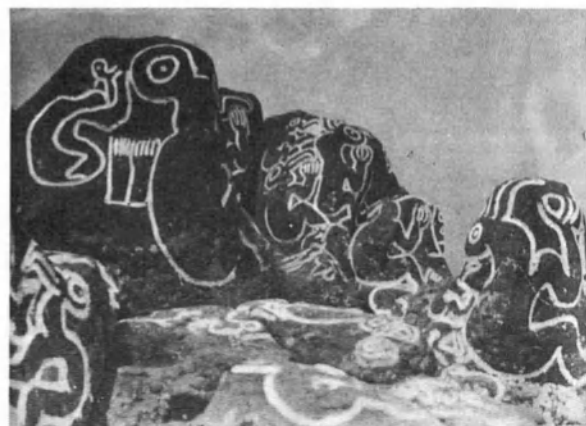
signes qui indiquaient le sens général d'une phrase en invoquant un certain nombre de mots-clé. Il faut attendre la parution de l'ouvrage du Dr. Barthel avant de décider si la vieille énigme est finalement résolue, mais les résultats obtenus sont convaincants et il semble qu'un pas décisif ait été fait dans le déchiffrement de ces textes.

Un article sur les « hiéroglyphes » de l'île de Pâques ne saurait être complet si l'on oublie de mentionner les rapprochements qu'un linguiste hongrois, M. Hevesy, a faits entre un certain nombre de signes de l'île de Pâques et ceux d'une écriture non encore déchiffrée qui a été découverte parmi les ruines de Mohenjo-daro et de Harappa, villes de l'Indus qui ont connu une civilisation brillante il y a quelque six mille ans. Un savant autrichien, le professeur Heine-Geldern, considère qu'une filiation directe entre ces deux écritures est douteuse car le nombre des signes différents est plus grand que celui des signes identiques.

Ses recherches archéologiques l'avaient conduit à placer en Chine l'origine des civilisations polynésiennes, c'est là qu'il chercha le point de départ de ce système d'écriture. Ayant confronté les signes de l'Indus et de l'île de Pâques avec ceux de l'ancienne écriture chinoise qui nous est connue par des inscriptions sur écaillés et sur os, remontant au deuxième millénaire avant J.C., il a constaté que ces trois écritures avaient des signes en commun. Il en conclut que l'écriture de l'île de Pâques a été transportée dans le Pacifique par un peuple venu de la Chine méridionale qui possédait un système d'écriture dont l'origine doit se trouver en Asie centrale ou en Iran. Heine-Geldern a comparé également l'écriture pascuane aux pictographies qui sont encore en usage chez les Indiens Cuña de Panama. De son côté, l'illustre préhistorien, D^r Koenigswald, avait signalé les analogies entre les signes de l'île de Pâques et certains dessins sur tissus de l'Indonésie. Un érudit argentin, le D^r Imbelloni, rapprocha les signes de l'île de Pâques d'écritures trouvées à Ceylan et de celle des Lolo de la Chine méridionale.

Mise en garde contre la facilité

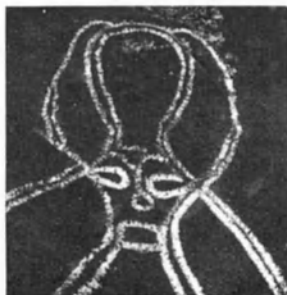
C'EST n'est pas ici le lieu de discuter ces rapprochements faits entre les signes de l'île de Pâques et ceux d'autres régions du monde. Je me bornerai à rappeler qu'il est assez facile de trouver entre des écritures voisines du stade pictographique des analogies troublantes. C'est même cette facilité qui doit nous mettre en garde. Quelle que soit la véritable nature des signes des tablettes, c'est dans le milieu culturel et naturel de l'île de Pâques que les scribes qui les ont tracés ont cherché leurs modèles. Tout me paraît indiquer que l'écriture de l'île de Pâques a été inventée dans cet îlot perdu, à partir sans doute de quelque système mnémotechnique que les ancêtres des Pascuans ont apporté de leur pays d'origine. S'il est démontré que ces signes sont de véritables hiéroglyphes pouvant être « lus », les Pascuans, qui ont déjà étonné le monde par la qualité de leur art et la conception grandiose de leurs monuments, pourront, de plus, revendiquer la gloire d'avoir, par un trait de génie, franchi une étape décisive dans le développement de la civilisation.



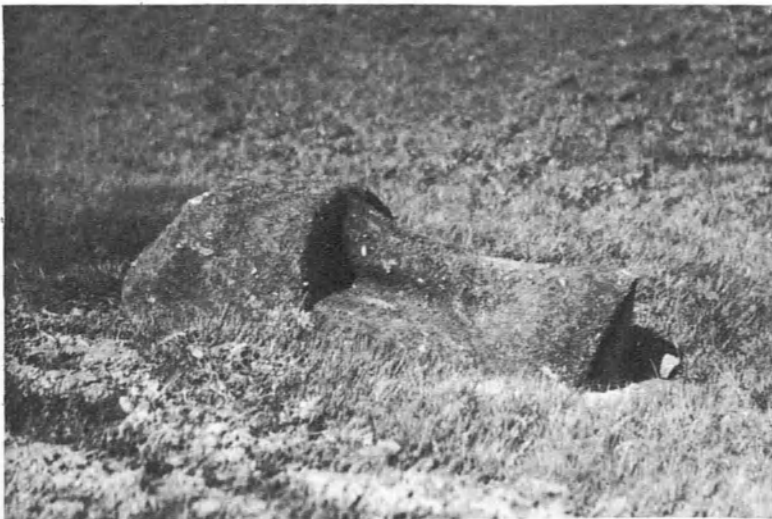
LES « PETROGLYPHES » découverts en 1934 par une mission franco-belge dont faisait partie Alfred Métraux, comportent des dessins exécutés en creux sur des rochers. Le style et les sujets de ces pétroglyphes s'apparentent aux signes et symboles mystérieux des tablettes. Ils attestent qu'il existait jadis dans l'île un art graphique dont les tablettes donnent la plus haute idée. (Le contour des dessins a été nettement souligné pour le faire ressortir dans la photographie).

Haut. Photos Métraux, copyright Bishop Museum, Honolulu.

Bas. Photos copyright Professeur Henri Lavadery Bruxelles.



Les travaux d'Alfred Métraux sur l'île de Pâques sont autorisés, notamment son ouvrage « L'île de Pâques », publié en 1941 chez Gallimard, Paris. Une nouvelle édition de ce livre paraîtra prochainement.



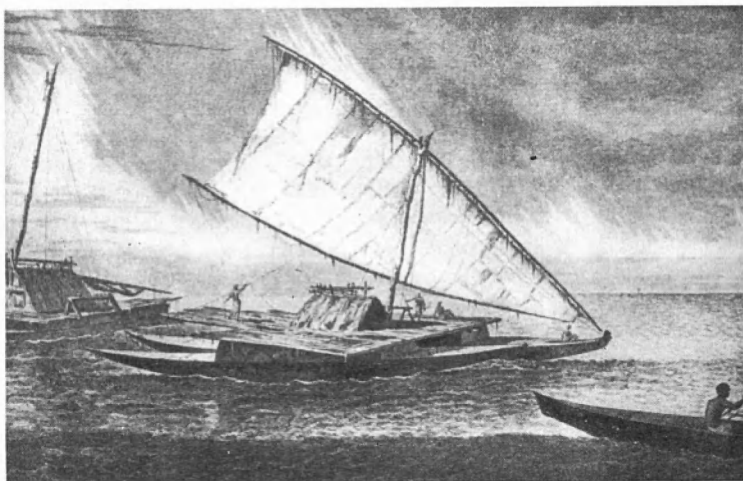
VICTIMES D'UN JEU DE MASSACRE. Enormes bustes, monstrueux culs-de-jatte, les statues de l'île de Pâques ont subi l'outrage des hommes et du temps. D'aspect jaunâtre, elles gisent, culbutées, comme de lourdes épaves (photos ci-contre). Mais aux grands navigateurs du XVIII^e siècle, elles apparaissaient fièrement dressées sur un mausolée et coiffées d'un cylindre rouge. Le document ci-dessous, exécuté d'après des documents recueillis du 12 au 16 mars 1774 lors du passage du capitaine Cook, est la seule vue de l'île donnant l'aspect exact des statues en place et vues de loin, la seule rendant l'atmosphère de l'île ancienne.

Photo copyright British Maritime Museum, Greenwich, Grande-Bretagne.

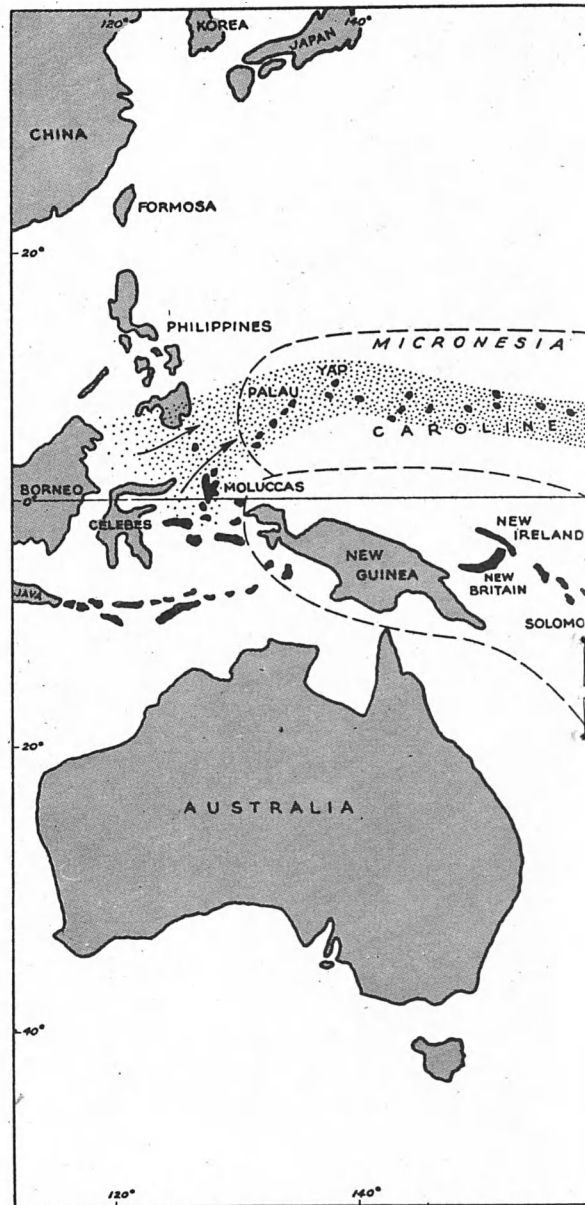


ILS SE FIAIENT A LEUR BONNE ÉTOILE

par Edwin Grant Burrows



Les Polynésiens, qui comptent parmi les plus intrépides des voyageurs et explorateurs de haute mer, furent les premiers habitants des « nombreuses îles » (c'est la signification du mot Polynésie) éparpillées à l'intérieur d'un vaste triangle (voir carte ci-contre) dont l'étendue est trois fois plus grande que celle des U.S.A. Ils les découvrirent en naviguant dans des bateaux à double coque construits avec des outils de pierre. Les lignes pointillées menant vers l'Amérique du Sud indiquent la route suivie par les Polynésiens qui auraient — croit-on — atteint le Pérou venant des îles Marquises. Sans doute y eut-il aussi un mouvement dans l'autre sens.



DE tous les peuples qui ont trouvé leur route à la surface du globe grâce à l'astronomie, c'est aux Polynésiens que semble devoir revenir le titre de champions du monde. Les Européens estimeront peut-être qu'il s'agit là d'une assertion osée. Quoi ! s'exclamera-t-on : et Christophe Colomb ? et, avant lui, les Vikings, les Barbaresques, les Phéniciens ? Loin de moi, certes, le désir de ternir leur gloire : tous méritent amplement celle qu'ils ont conquise. Mais il faut bien dire que Christophe Colomb disposait de la boussole et de l'ancêtre du sextant ; d'autre part, c'est plusieurs siècles après les explorateurs que célèbrent les traditions polynésiennes qu'il s'est aventuré sur les mers. Quant aux Vikings, aux Barbaresques, et même aux Phéniciens dont la légende rapporte que les navires firent le tour de l'Afrique, leurs prouesses maritimes n'ont guère été que du cabotage après des voyages des Polynésiens, qui, eux, se lancèrent sur le plus vaste des océans.

Le doute plane encore sur l'époque à laquelle les Polynésiens ont pour la première fois débarqué dans les îles où les explorateurs européens, débouchant dans le Pacifique au moins mille ans plus tard, les trouvèrent établis. Nous ne connaissons pas mieux l'endroit d'où ils sont partis ni la route qu'ils suivirent. A l'heure actuelle, on s'accorde généralement à penser qu'ils ne sont pas tous arrivés à la fois, mais à diverses époques et par plusieurs itinéraires maritimes.

Il est plus aisé de déterminer approximativement les rivages qu'ils quittèrent ; ceux d'une même région sans doute, car les Polynésiens

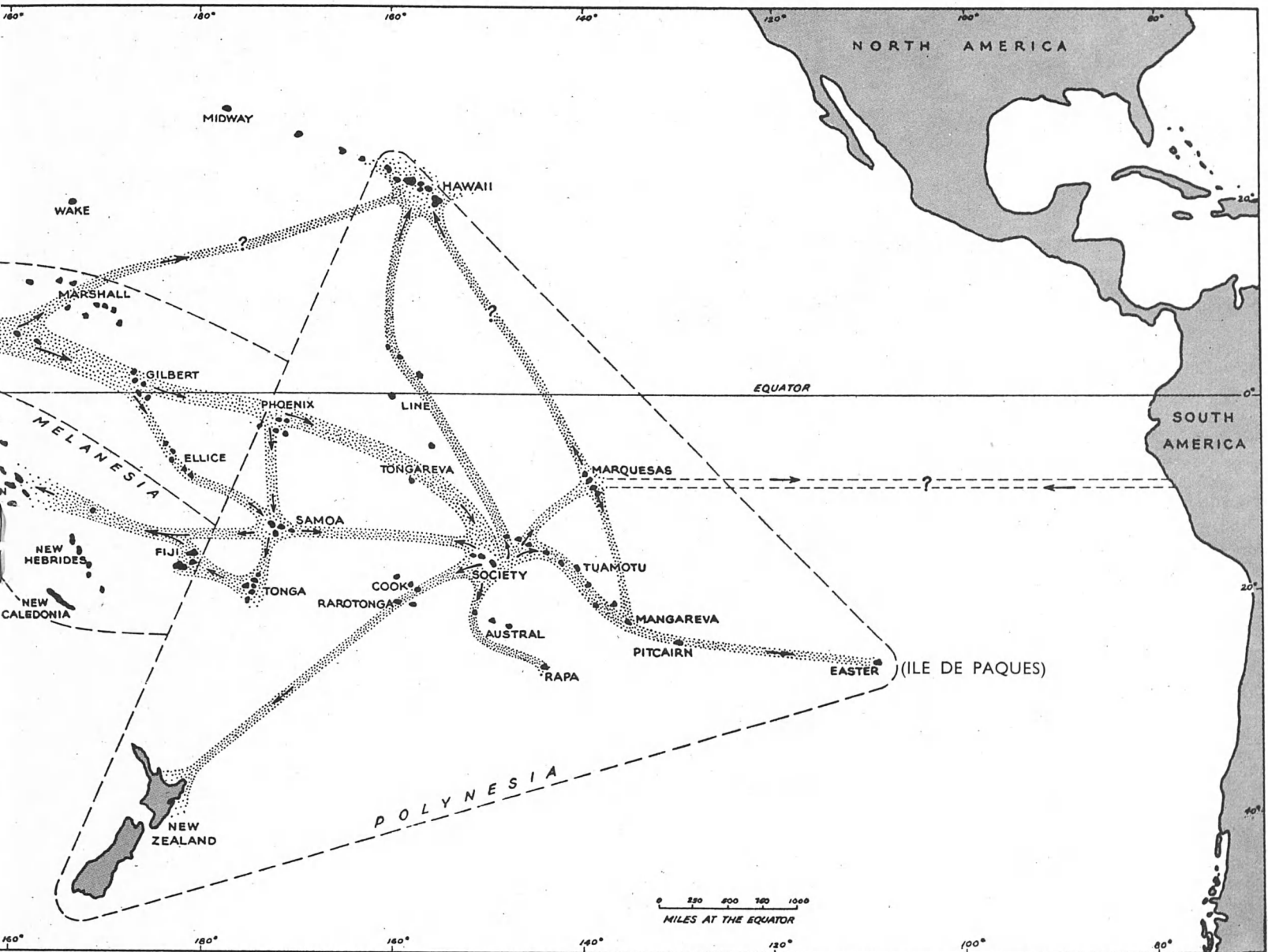
forment un seul peuple dispersé — du nord au sud — d'Hawaï à la Nouvelle-Zélande, et de l'île de Pâques, à l'est, jusqu'à certaines petites îles du Pacifique ouest perdues entre d'autres, plus vastes, qui portent une population différente. Jusqu'à ces derniers temps, nul ne songeait sérieusement à contester que les Polynésiens étaient venus de l'ouest, c'est-à-dire de la direction de l'Asie du sud-est.

Mais, depuis lors, il y a eu l'aventure de Thor Heyerdahl qui, embarqué avec d'intrépides compagnons sur le célèbre radeau « Kon-Tiki », a franchi le Pacifique du Pérou à l'île polynésienne de Raroia. Cette navigation, dont il a fait un attachant récit qui a sa place marquée dans l'épopée de l'homme contre la mer, n'était d'ailleurs qu'un élément du vaste programme de recherches sur les origines des Polynésiens qu'il se proposait de poursuivre. A la question : « D'où viennent les Polynésiens ? » Heyerdahl nous répond par le titre même d'un volume de plus de 800 pages grand format, paru en 1952 : « Les Indiens d'Amérique dans le Pacifique ». Passer au crible de la critique tous les arguments qu'il fait valoir à l'appui de sa théorie selon laquelle les Polynésiens venaient d'Amérique, exigerait un autre ouvrage d'au moins 800 pages.

Il ne s'agit d'ailleurs pas de découvrir d'où les Polynésiens sont venus et à quelle époque, mais bien comment ils sont venus. On sait aujourd'hui — cela est incontestable — qu'ils ont fait au moins deux traversées, chacune de quelque 2 000 milles marins, avec peut-être une seule escale. Arrivés au but, ils sont retournés à leur point de départ, puis revenus. Ces grandes migrations les ont conduits des îles de la Société, centre de diffusion manifeste de la culture polynésienne, à Hawaï, sans doute en passant par les Marquises, et des îles de la Société jusqu'en Nouvelle-Zélande, touchant, selon toute probabilité, Rarotonga, dans l'archipel Cook.

On ne saurait mettre en doute ces voyages pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les premiers Européens qui ont débarqué à Hawaï et en Nouvelle-Zélande — dans les deux cas, des marins du capitaine

Né en 1891 à Wyoming, Ohio, U.S.A., Edwin Grant Burrows collaborait à des journaux et revues, notamment à Boston et Honolulu, lorsqu'il décida de devenir anthropologue et, à cet effet, de reprendre ses études. En 1937, il sortit diplômé de l'Université Yale et étudia les civilisations autochtones des îles de la Polynésie et de la Micronésie. Edwin Grant Burrows est l'auteur de nombreux articles et monographies, notamment « Songs of Uvea and Futuna » (Chansons d'Uvea et de Futuna), « Hawaiian Americans », « Western Polynesia ». M. Burrows est actuellement professeur d'Ethnologie à l'Université du Connecticut.



La carte et la photo sont tirées du livre « Polynesians, Explorers of the Pacific », par J. E. Weckler Jr. (Smithsonian Institute, Washington.)

anglais James Cook — trouvèrent ces îles déjà peuplées. En second lieu, les insulaires gardaient le souvenir de traversées effectuées par leurs ancêtres depuis des îles que les Maoris néo-zélandais appelaient Hawaïki et Tawhiti, c'est-à-dire Hawai'i et Kahiki en langue hawaïenne. Autre raison : le problème a été étudié dans les îles de l'archipel de la Société qui portent ces noms : Hawai'i (nom ancien, l'actuel étant Raiatea) et Tahiti (Tawhiti, Kahiki). Comme il fallait s'y attendre, on y a trouvé des traditions correspondantes, relatives aux mêmes voyages effectués sous la conduite des mêmes chefs ; et l'on a constaté que les généalogies dont le souvenir demeurait dans tous ces archipels concordaient assez bien entre elles, remontant jusqu'aux ancêtres qui formaient l'équipage de ces pirogues aventureuses. Enfin, la comparaison des civilisations des trois archipels confirme leur étroite parenté.

Quelle méthode de navigation ces ancêtres ont-ils utilisée ? Il est certes plus facile de poser la question que d'y répondre. Les grandes traversées polynésiennes étaient déjà très anciennes lorsque le capitaine Cook est apparu ; celui-ci put cependant recueillir quelques indications sur la navigation indigène. Mais lorsque, plus tard, on a entrepris sérieusement l'étude du problème, beaucoup d'autres détails étaient tombés dans l'oubli.

Certains auteurs ont proposé des solutions qui sont de pures hypothèses. L'Amiral Hugh Rodman, de la Marine des Etats-Unis, qui fait pourtant autorité en matière de navigation, a édifié une théorie à partir d'une gourde de grandes dimensions conservée à Honolulu, au Bishop Museum. Cette gourde a été ouverte à son sommet ; juste au-dessous du bord de l'incision, on remarque un cercle de petits trous. La tradition hawaïenne attachait à cette gourde ou calebasse un pouvoir surnaturel en matière de navigation.

Dans un article intitulé « The Sacred Calabash » (La calebasse sacrée) publié dans les Actes de l'U.S. Naval Institute en 1928, l'amiral Rodman a émis l'hypothèse que les anciens navigateurs, après avoir rempli d'eau cette gourde, se servaient des trous percés sur son rebord

et du niveau de l'eau affleurante pour déterminer l'horizon vrai qui leur permettait de faire le point et de s'orienter.

Malheureusement, l'amiral Rodman ne connaissait pas assez la tradition. Une Hawaïenne, Mme Lahilahi Webb, descendante des grands chefs de jadis et qui, après avoir fait partie, dans sa jeunesse, de l'entourage de la reine Liliuokalani, a terminé ses jours comme hôtesse et guide au Bishop Museum, a déclaré qu'elle avait connu cette calebasse pendant presque toute sa vie. Les trous ménagés au-dessous du rebord étaient destinés, disait-elle, à recevoir des lacets retenant un couvercle ; elle se souvenait de ce dernier, disparu depuis lors. La calebasse servait à renfermer non de l'eau, mais du vent — et même tous les vents. En entrouvrant le couvercle et en entonnant une mélodie appropriée, l'initié pouvait invoquer le vent dont il avait besoin. Mme Webb ajoutait qu'elle aussi connaissait cette incantation. Quelqu'un avait malheureusement volé le couvercle, de sorte que tous les vents s'étaient enfuis ; et voilà pourquoi l'on ne pouvait plus modifier le temps à sa guise.

Sir Peter Buck (Te Rangi Hiroa), ancien directeur du Bishop Museum, a critiqué d'un autre point de vue la théorie de l'amiral Rodman : selon lui, il serait extrêmement difficile à quiconque de faire une visée en utilisant le niveau de l'eau dans la calebasse, à bord d'une pirogue et en haute mer. Même par temps calme, la houle ne cesserait de faire déborder l'eau.

Tout récemment, dans un ouvrage intitulé « The Morning Star Rises : an Account of Polynesian Astronomy » (New Haven, 1941) — L'Etoile du Matin se lève : Etude sur l'Astronomie polynésienne — l'astronome Maud Makemson a rassemblé les indices fournis par les mélodies anciennes, les premières relations des explorateurs européens et les légendes et traditions conservées jusqu'à nos jours. Maud Makemson a exposé toutes les conclusions qui peuvent être tirées des fragments ainsi recueillis. Mais on peut craindre que, à certains égards, elle ne se soit aventurée un peu imprudemment. Toutefois, plusieurs de ses affir-

(Suite
au
verso)



Photo tirée de « Polynésians, Explorers of the Pacific ».

EMBARCATION DE HAUTE-MER, un des nombreux modèles construits par les Polynésiens, utilisable pour la guerre comme pour la paix. Cette gravure a été exécutée d'après des descriptions ramenées des Mers du Sud, au XVII^e siècle, par un des membres de l'expédition Cook. Des embarcations semblables, avec une double coque et des voiles verticales, sont encore en usage aujourd'hui dans la Polynésie centrale et orientale.

mations ne sauraient être mises en doute.

Avant l'arrivée des Européens, les Polynésiens possédaient une science notable des corps célestes et de leurs mouvements ; leurs connaissances variaient sur quelques points de détail d'un archipel à l'autre, mais, dans l'ensemble, elles formaient un tout homogène. Ils avaient un calendrier fondé sur le déplacement annuel du soleil vers le nord et vers le sud. L'année était divisée en mois, subdivisés eux-mêmes en « nuits de la lune » : nouvelle lune, premier quartier, pleine lune, dernier quartier. Les lunes étaient distinguées entre elles d'après l'apparition au-dessus de l'horizon de certaines constellations.

Ces connaissances astronomiques étaient tout spécialement prisées des navigateurs, qui échangeaient avec les piroguiers des îles qu'ils visitaient des renseignements sur les étoiles directrices, les repères terrestres, les courants et les vents. A la saison des vents instables, un navigateur pouvait gagner le large pendant un ou plusieurs jours en se guidant sur une étoile ; puis, s'il n'apercevait aucune terre, il revenait lorsque le vent tournait. C'est évidemment par une méthode de ce genre que les Polynésiens ont peu à peu exploré le Pacifique. Certains de ces voyageurs, particulièrement hardis ou peut-être chassés de chez eux par quelque révolution, s'embarquèrent pour des traversées plus longues sur des mers inconnues. D'autres, pris dans des tempêtes, furent sans doute entraînés au loin malgré eux. De tous ces aventuriers, volontaires ou non, beaucoup n'ont sans doute jamais touché terre ; et, parmi ceux qui n'ont pas péri, il en est peu qui aient pu retrouver leur île natale. Cependant, au cours des générations et des siècles, les

navigateurs réussirent à relever un nombre suffisant d'itinéraires maritimes pour établir peu à peu un ensemble de règles d'orientation qui, à l'apogée de la navigation polynésienne, permit d'établir des liaisons entre la plupart des îles de cette partie du monde.

Au sujet des grandes traversées qu'elle a prises comme exemples, Maud Makemson conclut, en se fondant à la fois sur l'astronomie et la mythologie, que, de juin à août (période des vents variables à ces latitudes), les pilotes cinglaient tout d'abord des îles de la Société vers les Marquises ; ils s'orientaient d'après l'Epi de la Vierge, étoile du matin, puis ils tenaient le même cap jusqu'à la latitude d'Hawaï, qu'ils reconnaissaient par l'apparition de l'Aldébaran au-dessus de l'horizon. Notre auteur à découvert qu'ils viraient ensuite à l'ouest et, poussés par l'alizé, gouvernaient sur une étoile du soir, probablement Vénus, jusqu'au moment où ils apercevaient de nuit, se reflétant sous les nuages, la lueur d'un volcan d'Hawaï. Il est fort probable que, pour se rendre des îles de la Société à Rarotonga, ils prenaient pour étoile de repère Antarès ou Fomalhaut, « ou encore, aux approches du solstice de décembre, mettaient le cap quelques degrés au sud du point où le soleil couchant, ou Vénus, touchait l'horizon ». Une des traditions indique que, pour aller de Rarotonga en Nouvelle-Zélande, il faut se diriger « vers Vénus la nuit, vers le soleil le jour ». Une autre cite Antarès comme étoile directrice. Maud Makemson note que ces deux routes auraient trop déporté les navigateurs vers l'ouest. Le problème n'est donc pas résolu. Cependant, il est incontestable que les Polynésiens, en se dirigeant d'après les étoiles, sont à maintes reprises parvenus en Nouvelle-Zélande.



« HOMMES VENUS DE LA MER ».

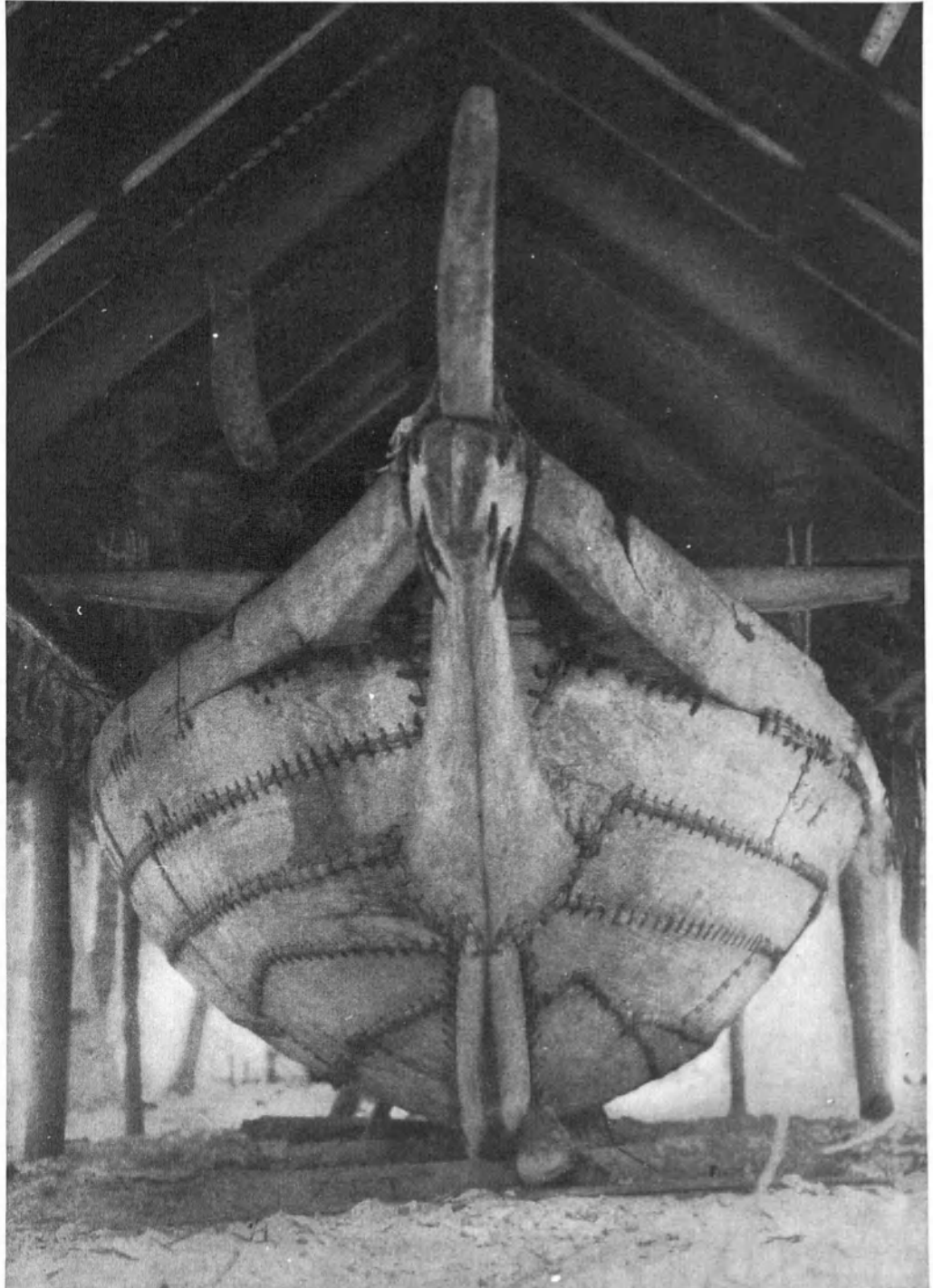
A l'époque de la découverte de l'Amérique, les indiens Mantas, qui vivaient sur la côte de l'Equateur actuel, se servaient de radeaux en bois de balsa pourvus d'une voile semblable à celle des Polynésiens. Les légendes des Mantas font mention du débarquement sur leur côte d'« hommes venus de la mer », sans doute des Polynésiens. Au XVI^e siècle, Bartolomé Ruiz, le premier Espagnol qui vit une « balsa » géante chargée de cinquante tonnes de marchandises, la prit de loin pour une caravelle européenne. La première gravure d'une « balsa » (à droite) a été publiée par l'explorateur milanais Girolamo Benzoni dans son livre « Dell'istoria del Mondo Nuovo », publié à Venise en l'an 1572.

Navigateurs polynésiens

(Suite)

UNE DES DERNIÈRES coques de grandes dimensions construites selon les anciennes méthodes polynésiennes, sans côtes, les planches attachées les unes aux autres avec des fibres de noix de coco. Ces embarcations — dont la longueur atteignait jusqu'à 33 mètres — pouvaient transporter un grand nombre de personnes et les provisions de bouche nécessaires pour un long voyage. Pour les construire, les Polynésiens ne disposaient que d'outils de pierre et de coquilles. Ils ne connaissaient pas les clous.

Photo par K. P. Emery, Bishop Museum.



La Micronésie nous fournit des indications bien plus précises. Aux Carolines occidentales, les autochtones se souviennent encore de la science des anciens navigateurs et, tout au moins dans certains atolls particulièrement isolés, les piroguiers continuent à y avoir recours. J'ai eu la bonne fortune de pouvoir, pendant plusieurs jours, en discuter avec le principal navigateur de l'un de ces atolls, Ifaluk. Assis de part et d'autre d'une boussole (mon interlocuteur avait quelque peu boulingué à bord de navires anglais et américains), nous avons pu tracer une carte portant 32 étoiles situées dans tous les azimuts et indiquer les noms des îles auxquelles ces divers repères célestes permettent d'arriver. C'est après avoir recueilli des renseignements de cet ordre dans un certain nombre d'îles, que M. Ward Goodenough a rédigé un remarquable traité : « Native Astronomy in the Central Carolines » (University of Pennsylvania, Museum Monographs, 1953).

J'ai vu également une flottille de trois pirogues de Satawal qui revenaient d'Ulithi, où ces indigènes avaient été en visite. La longueur totale, aller et retour, de ce voyage, représentait plusieurs centaines de milles. Il y a lieu de signaler qu'à cette latitude (7° N.) et à cette saison (avril à juillet) le régime des vents permettait de se rendre d'est en ouest, puis de revenir. Sans doute l'itinéraire est-il jalonné d'îles distantes d'un ou deux jours à peine de trajet. Cet exemple nous permet cependant, par analogie, d'imaginer l'odyssée des grandes traversées d'autrefois ; mais nous ne pourrions probablement jamais savoir jusqu'à quel point ces deux méthodes correspondent dans le détail.

Parmi les instruments dont les navigateurs micronésiens se servaient, les plus remarquables étaient des sortes d'astrolabes appelées « cartes-baguettes » ; seuls les insulaires des Marshall les connaissaient, mais ils en ont fabriqué et utilisé jusqu'au début du xx^e siècle. Ces instruments étaient faits de nervures principales de folioles de cocotier, liées entre elles de façon à former un réseau rigide de lignes droites et de lignes courbes, où de petits coquillages blancs représentaient les îles. Ces cartes étaient de trois sortes. Les unes servaient pour l'enseignement ; d'autres représentaient schématiquement l'ensemble ou une grande partie de l'archipel des Marshall ; les dernières indiquaient d'une façon plus détaillée quelques îles voisines et les mers qui les séparaient. Un seul auteur, et non des plus dignes de foi, prétend que les étoiles directrices étaient aussi portées sur la carte ; mais il est plus probable que, sauf exception, les navigateurs pouvaient citer de mémoire chacune des listes de ces étoiles. Les distances et les directions n'étaient pas assez précises pour guider les pilotes ; en fait, aucun navigateur digne de ce nom n'aurait consenti à se fier à de telles cartes en pleine mer : on les consultait plutôt avant le départ, pour se rafraîchir la mémoire.

Tous ces détails recueillis en Micronésie nous laissent entrevoir quelle a pu être la richesse des connaissances, perdues aujourd'hui, qu'avaient en matière de navigation les Polynésiens de jadis. C'est grâce à elles, en dépit de leurs lacunes, que ces premiers colonisateurs ont pu atteindre des îles éparses à travers le Pacifique, que leurs descendants occupent encore aujourd'hui.



A l'époque de la conquête de l'Amérique — début du XVI^e siècle — les autochtones travaillaient l'or comme de vrais orfèvres. Depuis 1.500 ans déjà ils utilisaient le précieux métal pour les bijoux, les armes et les objets religieux. Les premières gravures sur l'exploitation de l'or en Amérique

CIVILISATION TAILLÉE DANS L'OR ET LE CUIVRE

On dit parfois que l'Amérique, au moment de la découverte, était encore à l'époque néolithique ou de la pierre polie. Ce n'est vrai qu'en partie. Un grand nombre de peuples indigènes connaissaient les métaux, mais les régions où le métal était connu ne forment pas un bloc homogène et doivent être réparties en provinces.

L'Amérique du Nord constitue la première de ces provinces. Les Indiens y utilisaient le cuivre natif de la région des grands lacs et peut-être aussi de la Virginie, de la Caroline du Nord, du Tennessee, du Connecticut, du New-Jersey, de l'Arizona, du Nouveau-Mexique, de la Nouvelle-Ecosse, et même du Mexique et de Cuba. Ce cuivre était martelé à froid et, si nécessaire, soumis à un recuit, avant d'être à nouveau martelé. Les artisans nord-américains de l'Ohio, utilisaient aussi le fer météorique, qu'ils ne savaient pas plus fondre que le cuivre, et qu'ils martelaient comme celui-ci, à froid et à chaud.

Une seconde province métallurgique comprend toute l'Amérique Centrale, la Colombie, les Antilles et

l'extrémité méridionale de la Floride, les Guyanes, le Venezuela et, d'une façon générale, tout le territoire qui s'étend au nord de l'Amazonie et, enfin, toutes les régions qui constituaient l'ancien empire des Incas. Cette province ne constitue pas une unité, mais un complexe avec plusieurs composants.

L'utilisation de l'or natif et du cuivre est générale dans tout ce domaine, en sorte qu'il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de deviner quel a pu être le centre de découverte de ces métaux et dans quelles conditions leur notion a pu se répandre dans toute l'aire considérée. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'il y ait eu deux centres de découverte, l'un au Pérou, l'autre dans l'arrière pays guyanais. Il n'est pas douteux que l'utilisation de l'or soit antérieure à celle du cuivre, puisque l'or apparaît dès le début de la période de Nazca, qui remonte à 2 200 ans environ, d'après la méthode du carbone 14, sur la côte péruvienne et dès le début de la période de Chavin, qui lui est sensiblement contemporaine, dans la Cordillère septentrionale du Pérou,

par Paul Rivet



provoquèrent un grand intérêt en Europe. Voici, à gauche, le débarquement des Hollandais dans une île des Caraïbes, probablement Curaçao. A droite, le transport de l'or en barres à dos de lamas (ou « chameaux des Incas ») sur la Cordillère des Andes, sous la surveillance des Espagnols.

tandis que le cuivre, inconnu chez les Proto-Nazca et à la période de Chavin, n'entre dans la métallurgie péruvienne qu'avec la civilisation de Tiahuanaco, c'est-à-dire vers le IV^e siècle. Dans toute la zone nord-orientale (Antilles, Floride, Guyanes, Venezuela, nord de l'Amazonie), en Colombie, dans les provinces septentrionales et dans les provinces maritimes de l'Equateur, et sur le littoral péruvien, le cuivre n'a été utilisé qu'exceptionnellement pour la fabrication d'outils, et n'a joué un rôle important qu'associé à l'or natif, tandis que, dans le domaine spécifiquement incaïque, le rôle utilitaire de ce métal a été primordial, soit à l'état pur, soit allié à l'étain.



LE travail de l'or et de son alliage avec le cuivre ou *tumbaga* atteint son plus haut degré de développement en Colombie, dans l'isthme de Panama et au Costa-Rica. Il y a tout lieu de croire que le centre

de découverte de la *tumbaga* n'est pas la Colombie, mais doit être recherché beaucoup plus à l'est, dans l'arrière pays guyanais chez les tribus arawak et karib de la région qui le dénommaient respectivement *guanin* et *karakoli*, et que ce sont ces peuplades, ou l'une de ces peuplades, qui ont dû apporter la connaissance de cet alliage, d'une part, dans les Antilles et la Floride, d'autre part, dans les hauts plateaux colombiens.

Enrichie de nouvelles techniques par les orfèvres colombiens (mise en couleur, placage de l'or, soudure autogène et soudure par alliage, coulage à la cire perdue), cette métallurgie se propagea vers le nord, à travers l'isthme de Panama jusqu'au Costa-Rica et vers le sud, aux provinces septentrionales de la vallée interandine et aux provinces côtières de l'Equateur et du Pérou. Sur le littoral péruvien, la *tumbaga* apparaît dans la période cimú ancienne, soit d'après la méthode du carbone 14, il y a 2 800 ans environ, la soudure par alliage et autogène à la période cimú moyenne, et la mise en couleur au cimú final,

soit d'après le carbone 14, il y a 1 800 ans environ.

Les Incas n'assimilèrent les éléments de cette métallurgie de la *tumbaga* qu'après qu'ils eurent conquis les régions du littoral, conquête qui remonte à la première moitié du XIV^e siècle pour les provinces méridionales, à la deuxième moitié du XV^e siècle pour les provinces septentrionales, d'après Ph. Ainsworth Means.

La métallurgie de l'argent est essentiellement une métallurgie du littoral péruvien, où elle apparaît dès l'époque de Paracas, c'est-à-dire d'après la méthode du carbone 14, il y a 2 200 ans environ. De là, elle s'est introduite dans le haut plateau, mais ne pénétra en Equateur qu'avec la conquête incaïque.

Le centre de découverte du bronze est certainement le haut plateau péruano-bolivien. L'alliage du cuivre et de l'étain n'apparaît sur la côte péruvienne qu'à la période cimú finale (il y a 1 800 ans). Les Incas furent, sans aucun doute, les principaux propagateurs du bronze dans

Suite
au
verso

Civilisation de l'or et du cuivre (Suite)

toutes les provinces de leur empire. Ils le propagèrent conjointement avec les connaissances métallurgiques qu'ils acquirent des populations péruviennes du littoral (technique de la *tumbaga*, venue de Colombie, technique de l'argent, d'origine locale).

Le plomb n'entre dans l'outillage métallurgique péruvien que très tardivement, c'est-à-dire à l'époque incasique. Il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de déterminer son centre d'apparition : littoral ou haut plateau. Il n'est d'ailleurs pas exclu que ce centre doive être placé au Mexique, et que la connaissance de ce métal ait été introduite de ce pays au Pérou, grâce aux relations maritimes qui existaient entre ces deux pays.

L'expansion des peuples colombiens et l'expansion incasique ont atteint au cours des âges des zones communes où se sont constituées des industries mixtes, participant à la fois des industries des deux zones que nous avons définies : ces zones de recouvrement sont l'Equateur et la côte péruvienne. Tandis que le bronze, l'argent et ses alliages, le plomb sont totalement inconnus en Colombie et que les artisans du haut plateau péruano-bolivien ignorent la *tumbaga* et les techniques liées à cet alliage, nous trouvons ces métaux et ces alliages utilisés en Equateur et sur le littoral péruvien.

Ceci posé, si l'on compare la métallurgie de la côte péruvienne et la métallurgie du Mexique, on constate entre elles des similitudes extraordinaires,



Par courtoisie de la Sté des Américanistes de Paris.

QUAND SIR WALTER RALEIGH, l'explorateur anglais, découvrit en 1595 la Guyane et ce qu'il pensait être « la grande ville d'or de Manoa », que les Espagnols appelèrent « El Dorado », il fut le premier témoin de la méthode qu'employaient les Indiens pour fondre l'or mélangé au cuivre. Ils plaçaient ces métaux dans de grandes jarres de terre cuite et faisaient couler ensuite le métal en fusion dans des moules de pierre, afin de lui donner des formes artistiques. Sir Walter Raleigh fit le récit de ses découvertes dans son livre « *The Discovery of the large, rich and beautiful Empire of Guiana* », publié en 1848 par la Sté Hakluyt de Londres, et qui fut une révélation.

res, pour ne pas dire une identité complète. Par ailleurs, il est manifeste que l'usage des métaux était encore très peu répandu au Mexique au moment de la découverte, et l'on sait qu'il était de date récente. A Monte Alban, les métaux n'apparaissent

qu'à la quatrième période, c'est-à-dire vers le *xr* siècle, et d'une façon discrète. Par contre, la métallurgie, qui n'a pas de racines profondes dans le passé, apparaît, dotée d'une technique complexe et d'un arsenal de métaux remarquables à la période 5 de Monte Alban, qui appartient au début du *xvr* siècle.

L'identité de la métallurgie mexicaine avec la métallurgie côtière péruvienne, sa faible diffusion et sa faible ancienneté, contrastant avec la perfection et la multiplicité de ses techniques, sans que rien n'en révèle sur place l'élaboration laborieuse, tout impose la conclusion que l'industrie des métaux a été introduite au Mexique, déjà tout élaborée et en possession de tous ses moyens techniques, et que cette importation est venue du littoral péruvien. L'existence d'un trafic commercial à l'époque précolombienne, entre le Pérou et l'Amérique Centrale, par voie maritime, est actuellement prouvée. Il se faisait à l'aide de balsas, c'est-à-dire de radeaux, dont les anciens auteurs nous ont laissé la description précise et des dessins. La Colombie et tous les pays riverains du Pacifique, sans doute moins hospitaliers aux marchands-caboteurs, ont échappé à leur influence.



Photo Bibliothèque Nationale, Paris.

ATAHUALPA, DERNIER EMPEREUR des Incas, fut fait prisonnier par les Espagnols qui lui offrirent la liberté à la condition de remplir d'or sa prison (7 m sur 5) jusqu'à « la hauteur d'un homme ayant les bras levés ». Sur cette gravure de Th. de Bry, on voit les Indiens emportant de Cuzco et de Quito les nombreux objets d'or grâce auxquels la rançon de leur roi sera payée.

Le professeur Paul Rivet, ancien Directeur du Musée de l'Homme, à Paris, s'est presque entièrement consacré à l'étude des premières civilisations des Amériques et des civilisations indiennes d'aujourd'hui. Parmi ses nombreux ouvrages, il faut citer « *Recherches Anthropologiques sur la Basse-Californie* », « *Ethnographie Ancienne de l'Equateur* » et « *L'Orfèvrerie Précolombienne* ». En collaboration avec M. Armandau, le professeur Rivet a écrit « *La Métallurgie en Amérique Précolombienne* » - « *Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie* », Paris. Le professeur Rivet est président de la Commission nationale française pour l'UNESCO.

SUR LA LIGNE FRONTIÈRE

Peinture : objet en fibres végétales
Sculpture : produit non manufacturé

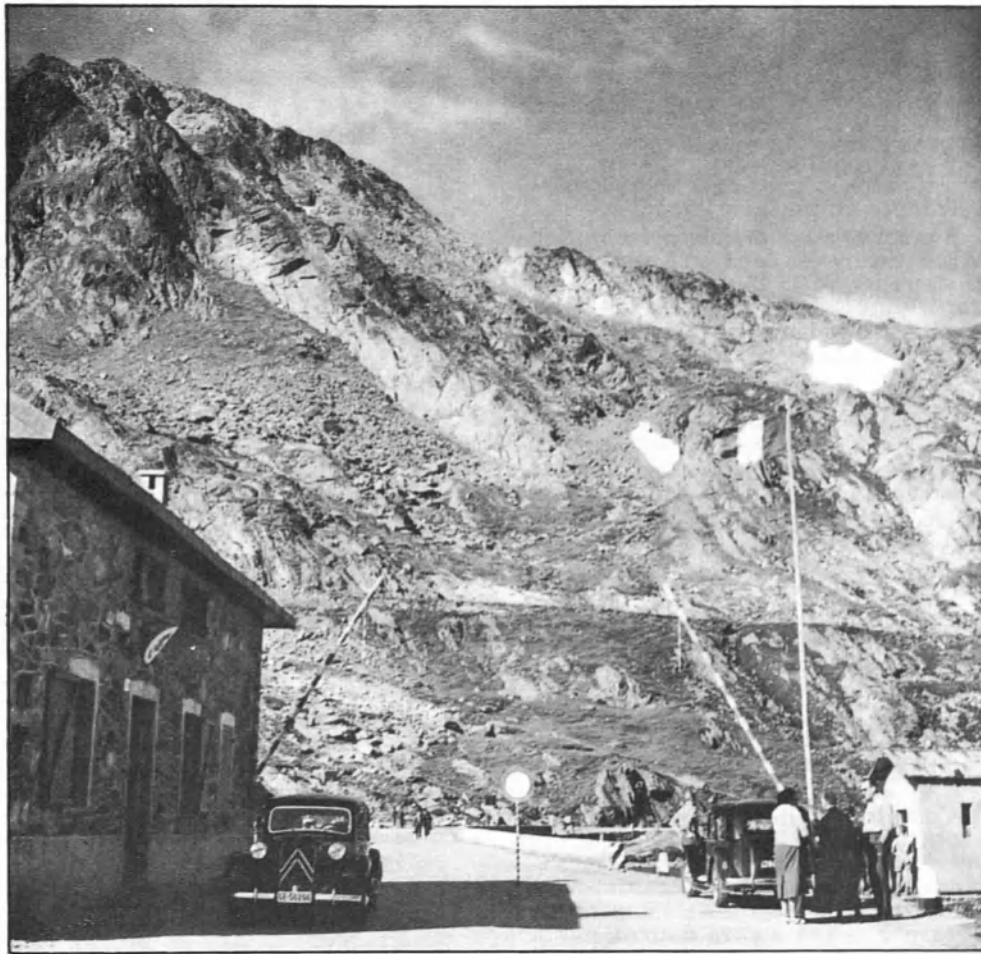


Photo copyright Roger Viollet

par Philip L. Soljak

LU dans Newsweek, New York : Les controverses suscitées par l'artiste italien Albert Burri ne vont pas manquer de rebondir. Aux Etats-Unis, en effet, un douanier ayant examiné une des œuvres du peintre — assemblage de morceaux de toile et autres matériaux cousus, collés et tendus sur un cadre — lui a bien attribué une valeur de 450 dollars, conformément à l'estimation des acheteurs, mais il s'est refusé à la considérer comme une œuvre d'art et de l'admettre à ce titre en franchise. Aux termes des règlements douaniers, il a jugé qu'il s'agissait d'un « objet manufacturé en fibres végétales » et comme tel passible d'un droit de 20 % *ad valorem*. Les heureux acquéreurs, M. et Mme Peters, de New York, sitôt versés les 90 dollars exigés, ont déposé une réclamation. « Ce n'est pas à cause de l'argent, a vigoureusement affirmé Mme Peters, mais pour protester contre des règlements archaïques. Il faudra bien qu'on les change un jour, et la seule façon d'y parvenir, c'est de réclamer. »

Dans le monde entier, la presse relate fréquemment de semblables incidents, qui montrent comment des barrières commerciales complexes et illogiques entravent la libre circulation des œuvres d'art, des films, des livres et autres sources de savoir.

Dans un certain port très actif de l'Amérique du Nord, il a fallu des heures entières à un marchand de tableaux pour faire admettre aux fonctionnaires de la douane que

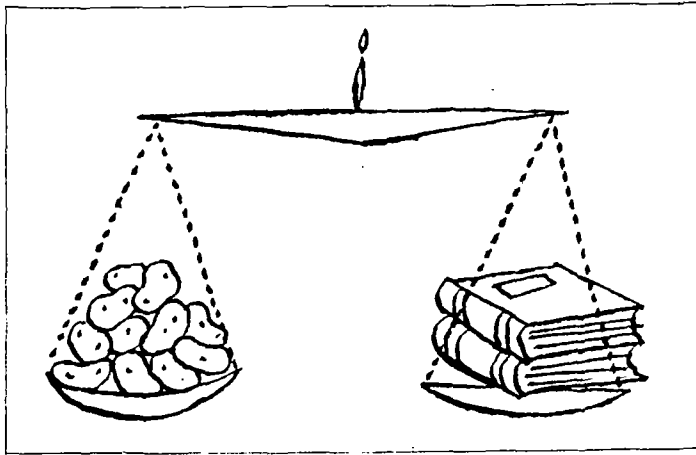
trois affiches du peintre français Henri Matisse étaient des œuvres d'art et ne devaient pas être imposées. Les douaniers soutenaient qu'il s'agissait de « matériel d'emballage » passible de droits.

Dans un autre port, une sculpture abstraite, exécutée en cuivre par l'artiste roumain Brancusi, fut classée « produit non manufacturé » et dut acquitter les droits relativement élevés qui frappent les métaux à usage industriel.

En Europe, le réalisateur de films scientifiques Jean Painlevé eut de telles difficultés avec la douane alors qu'il se rendait à un congrès international que, de guerre lasse, il laissa ses films à la frontière, renonçant à les présenter au cours de sa conférence. De l'autre côté de la Manche, Sir Stanley Unwin, en sa qualité de Président de l'Association internationale des éditeurs, a protesté contre le fait que les livres envoyés à l'étranger étaient taxés au poids, comme des sacs de pommes de terre, alors qu'on devrait les traiter comme « la plus noble réalisation de l'homme ».

L'Unesco, dont la mission permanente est de « faciliter la libre circulation des idées par le mot et par l'image », mène une vaste campagne pour l'abolition des mesures restrictives visant les objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel. Chaque semaine, des ressortissants de pays divers lui font parvenir des réclamations parce qu'ils découvrent

(Suite au verso.)



qu'il est coûteux, difficile, voire même impossible de faire venir ces objets de l'étranger ou de les y expédier.

Un bibliothécaire, qui avait mis sur pied la présentation d'un film de l'Unesco sur les livres, écrit qu'à son grand regret il se voit obligé de renvoyer le film « parce que les droits de douane (proportionnels à la longueur de pellicule), sont exorbitants ». Un libraire qui avait commandé des livres à l'étranger, se plaint que « bien que ces livres ne coûtent que l'équivalent de 40 cents U.S. chacun, le coût de la licence d'exportation est de deux dollars par exemplaire, soit cinq fois le prix des volumes ! » Une institutrice voudrait savoir comment elle pourrait se procurer pour son école des tableaux muraux sans payer de droits. « Nous avons beaucoup de difficultés à importer des auxiliaires visuels, ajoute-t-elle, et nos douaniers ne semblent pas savoir si les tableaux muraux sont passibles d'un droit ou non. »

Il arrive fréquemment que les règlements tarifaires prévoyant certaines exonérations ne sont pas convenablement appliqués. On trouvera en page 29 du présent numéro, sous le titre « S.O.S. », quelques-unes des réclamations reçues à ce sujet.

« Protéger » rime avec « Étouffer »

LES impôts sur le savoir ont déjà plusieurs siècles d'existence ; ils sont souvent allés de pair avec des mesures de « protection » ou l'octroi de « privilèges ». Au début de l'imprimerie, les chefs d'Etat accordaient à certains imprimeurs-libraires le monopole de l'impression et de la publication des livres. Les autres étaient mis à l'amende, emprisonnés ou exécutés, et leurs livres étaient brûlés.

En Angleterre, au XVII^e siècle, ces restrictions furent attaquées par Milton dans sa célèbre *Areopagitica* : « La vérité et l'entendement, déclarait Milton, ne sont pas des produits que l'on puisse monopoliser ou échanger en édictant des règlements et en fixant des normes. Il ne faut pas songer à faire de notre savoir une marchandise, il ne saurait être question d'en faire des marques et des brevets comme pour le tissu ou la laine. » L'appel lancé par Milton fut repris plus tard, en France, par Voltaire et, dans les colonies d'Amérique, par Benjamin Franklin.

La presse s'étant grandement développée au cours du XVIII^e siècle, le système des privilèges fut remplacé ou renforcé par de lourds impôts frappant les publications. Destinées à étouffer l'opposition politique, ces taxes limitèrent fortement la diffusion des journaux et des brochures, particulièrement des moins chers, lus surtout par le peuple. De nombreux esprits libéraux, notamment John Wilkes en Angleterre et Mirabeau en France, s'élevèrent contre ces restrictions à la liberté de la presse.

Au XIX^e siècle, la lutte fut reprise par William Cobbett et Charles Dickens en Angleterre, par Victor Hugo et Lamennais en France. Peu à peu, dans toute l'Europe occidentale, les taxes sur les journaux, si impopulaires, furent abolies. On vit naître aussi un mouvement pour la libre circulation des idées entre les divers pays, et de nombreux gouvernements réduisirent les droits frappant l'importation des livres, de la musique imprimée, des cartes et des peintures.

La guerre de 1914 mit un terme à cette période de libéralisme commercial. De nombreux pays relevèrent leurs tarifs douaniers et se montrèrent plus sévères dans l'octroi

Pour la douane, un livre vaut son pesant... de pommes de terre

des licences. Les articles de caractère éducatif furent frappés de droits et assimilés aux produits les plus divers, tels que « bateaux, bottines et bâtons de cire ».

La dépression économique des années 1930 et la seconde guerre mondiale provoquèrent un renforcement des restrictions douanières, des mesures de contingentement et du contrôle des changes. Ces mesures avaient souvent pour objet de « protéger » les éditeurs ou les fabricants d'un pays contre la concurrence étrangère. Le résultat le plus clair de ces mesures fut de « protéger » l'esprit des habitants contre les idées et les réalisations de leurs voisins étrangers.

Dès sa fondation en 1946, l'Unesco a lancé une campagne destinée à mettre fin à ces restrictions et n'a pas tardé à recevoir l'appui d'un nombre d'Etats toujours croissant. Son premier acte fut de préparer le texte d'un accord international qui prévoit (comme on le verra) l'importation en franchise de nombreux objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel. En même temps, l'Unesco a procédé dans le monde entier à une enquête sur les règlements tarifaires et commerciaux qui s'opposent à la libre circulation des moyens matériels d'information. Le rapport auquel cette enquête a abouti, publié sous le titre *d'Echanges culturels et barrières commerciales*, est un répertoire destiné à aider les éditeurs, bibliothécaires, éducateurs, hommes de science, présentateurs de films et autres à se procurer à l'étranger des objets de ce genre et à en expédier dans d'autres pays.



« Je vous ai dit que cet objet est imposable à 30% ad valorem. »

Echanges culturels et barrières commerciales nous révèle bien des faits surprenants. L'édition actuellement en vente (1) nous apprend par exemple que sur 92 pays, 11, soit 12 %, frappent de droits l'importation des livres, journaux et périodiques, 28 (30 %) imposent les peintures et sculptures, et 51 (56 %) font de même pour les instruments scientifiques. Le papier journal, les enregistrements sonores et les appareils récepteurs de radio sont frappés plus souvent encore. Le papier journal paie des droits de douane dans 59 pays (64 %), les enregistrements sonores dans 62 pays (68 %) et les appareils récepteurs de radio dans 91 (88 %). L'obstacle le plus fréquent, toutefois, est la restriction des importations au moyen du contrôle des changes et des licences : plus de 64 pays (70 %) limitent ainsi les échanges de matériel éducatif.

“Educatif” paie autant que “Récréatif”

EN elles-mêmes, ces restrictions sont complexes, onéreuses et parfois illogiques. En voici quelques exemples, classés d'après les principales catégories d'articles mentionnés dans *Echanges culturels*.

Livres et autres publications. Le Danemark perçoit l'équivalent de 0,09 dollar par kilogramme sur les livres pour enfants en langue danoise mais exonère ceux qui sont en langue étrangère. En Ethiopie, tous les livres importés sont soumis à une taxe de 9 % *ad valorem*. La Martinique frappe d'un « droit d'octroi de mer » les livres reliés en cuir, mais non les autres. Au Guatemala, la plupart des publications bénéficient d'une exonération, mais doivent acquitter une taxe consulaire, une taxe d'importation, une taxe d'expédition et une taxe spéciale qui, au total, s'élèvent à 20 % de leur valeur. En Inde, au Pakistan et en Thaïlande, les journaux récents entrent en franchise, mais les vieux journaux sont frappés de droits. L'Indonésie perçoit un droit d'importation de 100 % sur les journaux et les affiches touristiques, de 33 % sur les manuscrits.

En Irlande, les ouvrages religieux sont soumis à un droit de 30 %, tandis que les autres entrent en franchise. En Italie, les droits sont de 30 % sur les livres reliés en cuir, et de 18 % sur les livres illustrés. Le Luxembourg et les Pays-Bas ont fixé à 20 % les droits sur les livres illustrés pour enfants, et les Pays-Bas à 15 % ceux qui frappent les périodiques illustrés. En Norvège, les livres illustrés pour enfants doivent payer l'équivalent de 0,34 dollar par kilo s'il s'agit d'une impression monochrome, mais le taux passe à 1,12 dollar par kilo si les images sont en deux couleurs ou davantage. Les affiches touristiques en couleurs sont frappées de droits analogues.

Le Panama perçoit sur les livres, journaux et périodiques une taxe consulaire de 8 %, à laquelle s'ajoute un droit de 0,02 dollar par colis, ainsi qu'un droit de timbre. Le Paraguay frappe les publications d'une taxe consulaire analogue. Aux Etats-Unis, les droits sont de 7 1/2 % sur les livres pour enfants et de 5 % sur les livres en anglais. Ce dernier droit a été institué il y a plus de cinquante ans pour « protéger » les premiers pas de l'industrie du livre, qui est aujourd'hui l'une des plus importantes du monde.

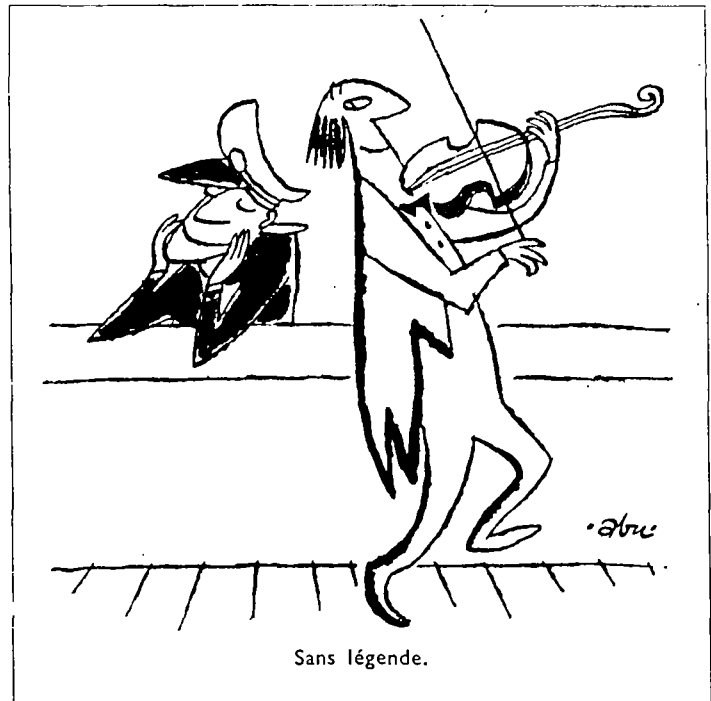
Œuvres d'art. L'artiste australien qui revient dans son pays après avoir passé plus de sept ans à l'étranger doit acquitter un droit de cinq dollars sur ses propres tableaux. Dans le même pays, les œuvres d'artistes étrangers sont passibles de droits qui s'échelonnent entre cinq et six dollars pour les tableaux, 12 et 32 % pour les sculptures. L'Autriche et la Tchécoslovaquie perçoivent aussi un droit sur les statues de pierre d'un poids supérieur à cinq kilos. En Angola, les tableaux sont frappés d'un droit de douane de 32 % et les sculptures de 27 %. Les œuvres d'art sont soumises à des droits de 25 % en Inde, 50 % en Iran, 33 % en Irak, 30 % en Jordanie, 45 % en Nouvelle-Zélande et 25 % au Soudan.

En Birmanie, une taxe de 25 %, au Pakistan de 60 %, est applicable aux œuvres d'art lorsqu'elles ne sont pas destinées à une exposition. Au Canada et au Portugal, les droits frappant les œuvres d'art vont de 15 à 30 %. Ces mêmes droits sont fixes et s'élèvent à 40 % en Chine (Formose), à 75 % en Equateur, à 12 % au Maroc et à 10 % à Costa-Rica. La Tchécoslovaquie et le Danemark exonèrent les toiles, mais perçoivent un droit sur les cadres. En Indonésie, aux droits de douane, qui s'élèvent à 30 %,

s'ajoute une taxe de 300 % sur l'importation des objets « de luxe ». L'Irlande a fixé à 100 % les droits exigibles sur les statues de pierre et à 75 % ceux frappant les statues en plâtre de Paris. Au Japon, un droit de 50 % frappe les statues d'ivoire ; au Libéria, les sculptures en bois sont imposées à 20 %.

La Norvège frappe de droits s'élevant à 0,28 dollar par kilo les peintures et dessins avec cadre de bois. Au Panama, les droits sur les peintures sont de 15 % ; au Paraguay, ils se montent à 48 %, et il s'y ajoute une taxe consulaire et d'autres redevances. Au Pérou, les peintures sont imposées à raison de un dollar par kilo, plus 14 % *ad valorem* ; au Venezuela, à raison de 0,30 dollar par kilo, plus 15 %.

Films éducatifs et bandes d'actualités. De nombreux pays n'accordent aucune réduction à ces catégories de films : L'Angola leur applique le tarif général, soit 30 % ; l'Australie leur fait payer 32,16 dollars par 100 kg ; le Congo belge 25 %, la Bulgarie 160 dollars par 100 kg ; l'Union Birmane 0,03 dollar par pied (0,3048 m) ; la Chine (Formose) 80 % ; la Tchécoslovaquie 139 dollars par 100 kg ; le Danemark 4,33 dollars par kg ; la République Domini-



Sans légende.

caine 15 % ; l'Ethiopie 0,30 dollar par 100 m, plus 9 % ; la Guadeloupe et la Martinique 12 % ; l'Afrique Occidentale Française leur fait payer 20 % *ad valorem*.

En Allemagne (République fédérale), le taux d'imposition est de 24 % (films pouvant être reproduits) ; en Inde 0,05 dollar par pied ; en Iran 50 % ; en Italie 0,06 dollar par mètre (films de 35 mm) ; au Japon 30 % ; en Corée (Corée du Sud) 40 % ; au Luxembourg 0,03 dollar par mètre ; au Maroc de 12 à 20 % ; en Mozambique, 23 % ; aux Pays-Bas 0,03 dollar par mètre ; en Nouvelle-Zélande 45 % ; en Norvège 1,12 dollar par kg ; au Paraguay 15 %, plus une taxe consulaire de 8 % ; au Pérou deux dollars par kg plus 14 % ; au Portugal 2,76 dollars par kg ; en Arabie saoudite 30 % ; en Syrie 14 dollars par kg ; au Togo sous administration française 10 % ; en U.R.S.S. 100 % ; au Venezuela 0,78 dollar par kg.

Enregistrements sonores de caractère éducatif. Peu de pays font un effort pour distinguer entre les enregistrements sonores « éducatifs » et « récréatifs » ; Hong-Kong, le Mexique, Singapour et l'Union Sud-Africaine sont les seuls pays à les exonérer tous. Les pays qui pratiquent les taux les plus élevés sont les suivants : Angola 35 % ; Arabie saoudite 35 % ; Autriche 80 dollars par 100 kg ; Bulgarie 48 dollars par 100 kg ; Chine (Formose) 100 % ; Costa-Rica 0,53 dollar par kg ; Equateur 2 dollars par kg ; Guatemala 0,75 dollar par kg ; Inde 50 % ; Iran 40 % ; Irlande 0,11 dollar par disque ; Mexique 0,95 dollar par kg ; Portugal 3,32 dollars par kg ; Tchécoslovaquie 0,42 dollar par kg ; Union Birmane 40 % ; U.R.S.S. 12,50 dollars par kg.

(Suite
au
verso)

(1) « *Echanges culturels et barrières commerciales* » : Unesco, Paris ; 364 pp. ; \$5.00 ; 25 s. ; 1 250 francs.

FRONTIÈRE

(Suite)

DE L'OCARINA A L'ORGUE DE BARBARIE



Sans légende.

Musique. Vingt pays frappent de droits la musique imprimée, et plus de 90 les instruments de musique. En ce qui concerne la musique, les taux pratiqués sont les suivants : Afrique Occidentale Française et Etats-Unis d'Amérique : 5 % ; Panama : 8 % ; Ethiopie : 9 % ; Canada et Costa Rica : 10 % ; Afrique Equatoriale Française et Guadeloupe : 12 % ; Cameroun sous administration française et Paraguay : 20 % ; Indonésie : 33 %. Par kilogramme, la Bulgarie perçoit 0,16 dollar ; le Salvador, 0,72 dollar, plus une taxe d'importation de 8 % ; l'Iran, un dollar ; le Pérou, 0,06 dollar, plus 14 % ; le Venezuela 0,06 dollar. L'Union Sud-Américaine a mis une taxe de 10 % sur les manuscrits.

Les droits qui frappent les instruments de musique sont calculés, suivant les pays, d'après le poids, la valeur ou le genre d'instrument. C'est ainsi qu'en Bulgarie ces droits s'élèvent à 16 dollars par kg pour les orgues de Barbarie, et au double pour les harpes ; au Mexique, les harmonicas et les orgues de Barbarie sont passibles de droits particulièrement élevés : trois dollars par kg. L'Espagne perçoit un dollar par kg sur les orgues de Barbarie, et un minimum de 300 dollars par piano ; les violons sont frappés d'un droit de 40 % aux Etats-Unis, de 1,47 dollar par kg en Finlande, de un dollar par kg au Guatemala. La Norvège demande 0,84 dollar par cithare, la Suisse 0,16 dollar par kg pour les ocarinas, et la Suède 0,68 dollar par kg pour les accordéons. En Australie, les taux applicables aux instruments de musique vont de 17 à 47 % ; en Chine (Formose), ils sont de 40 % ; à Cuba et dans la Sierra Leone, de 50 % ;

en Egypte, de 53 % ; en Ethiopie, de 34 % ; en France, ils vont de 15 à 40 % ; en Italie, de 12 à 21 % ; en Inde ils sont de 50 % ; en Indonésie, au Soudan et en Libéria, ils s'élèvent à 30 % ; en Irak, en Irlande et dans le Royaume-Uni, à 33 % ; en Israël, à 50 % ; en Corée, à 40 % et au Pakistan, à 60 %.

Instruments scientifiques. Indispensables au progrès social, ils sont particulièrement utiles aux pays sous-développés pour améliorer la santé publique et relever les normes agricoles et industrielles. Cependant plus de 70 pays frappent de droits l'importation de ces articles.

Les taux pratiqués sont les suivants : Angola : 3 à 28 % ; Australie : 17 % ; Union Birmane, Canada, Ethiopie, Allemagne (République fédérale), Irak, Mozambique, Togo sous administration française et Libye : 10 % ; Maroc, Guadeloupe et Martinique : 12 % ; Danemark, Portugal et Colombie : 7 % ; Chine (Formose), Afrique Occidentale Française, Liban, Paraguay, Porto Rico, Arabie saoudite et Syrie : 15 % ; Luxembourg et Pays-Bas : 10 à 15 % ; Panama : 10 à 20 % ; Japon et Nouvelle-Zélande : 20 % ; Jordanie : 21 à 34 % ; Corée : 10 à 40 % ; Etats-Unis : 20 à 40 % ; Soudan : 25 % ; Irlande : 30 % ; Iran : 30 à 75 %. L'Autriche, la Bulgarie, l'Equateur, la Finlande, le Guatemala, le Pérou et le Venezuela calculent ces droits d'après le poids, les taux les plus élevés étant ceux de l'Equateur et du Guatemala.

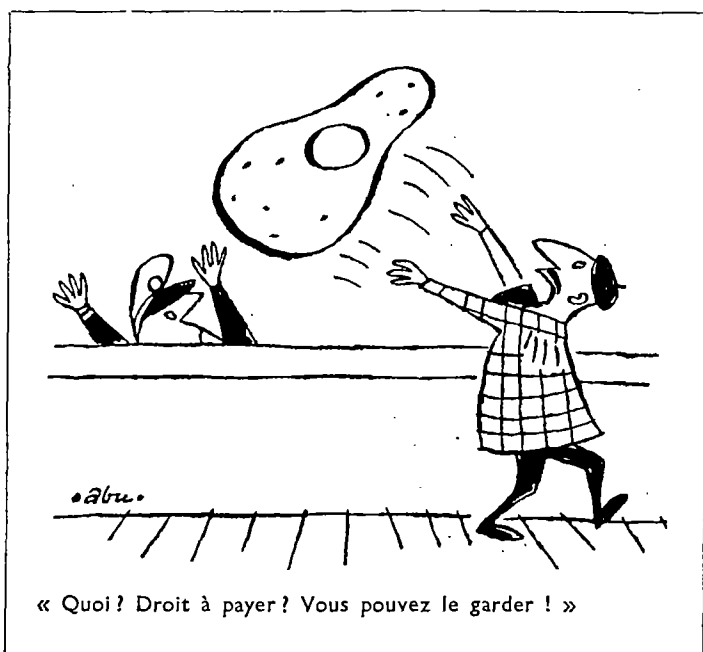
Cartes, graphiques et maquettes. Ils nous sont indispensables pour connaître le monde dans lequel nous vivons. Et pourtant, bien qu'un nombre assez réduit de pays produisent des cartes et des graphiques de bonne qualité, 30 pays environ frappent de droits l'importation de ces articles.

De nouvelles barrières disparaissent

POUR avoir mis en évidence ce dédale de mesures qui font obstacle à la libre circulation du savoir, *Echanges culturels* a été accueilli avec un vif intérêt par la presse du monde entier. Sir Stanley Unwin qui, depuis longtemps s'est fait le champion de la cause des livres, a écrit à ce sujet : « Il est pénible de penser qu'à notre époque il faille un volume aussi gros et aussi compact pour seulement énumérer les nombreuses barrières artificielles qui s'opposent à la libre circulation de l'information d'un pays à un autre.. Espérons que l'énergie nécessaire pour faire disparaître ces obstacles à la liberté des échanges culturels ne fera pas défaut. »

Il faut noter que les gouvernements se montrent de plus en plus disposés à soutenir les efforts de l'Unesco en ce domaine. En 1949, les 34 Etats qui sont Parties Contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont aidé l'Unesco à élaborer le texte de la convention internationale connue sous le nom d' « Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel. »

Les Etats qui adhèrent à cet accord acceptent l'entrée en franchise de livres, journaux et périodiques, de la musique imprimée, des œuvres d'art, des cartes et gra-



priques. Ils exonèrent aussi de droits les films éducatifs, les bandes d'actualités, les enregistrements sonores, les maquettes, les instruments scientifiques et les objets destinés aux aveugles importés par des institutions ou organisations agréées.

En outre, les taxes intérieures perçues sur ces articles importés ne doivent pas excéder celles qui frappent les produits nationaux similaires, et les redevances à l'importation doivent être limitées au coût approximatif des services rendus. Aux termes d'une autre disposition, les Etats s'engagent à accorder les devises ou les licences nécessaires à l'importation des livres et autres publications destinées aux bibliothèques publiques. Ils s'engagent aussi à simplifier les formalités d'importation, à faciliter le dédouanement rapide des objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel et à poursuivre leurs efforts pour favoriser la libre circulation de ces objets.

Cet accord est entré en vigueur en mai 1952 ; il est à l'heure actuelle appliqué par 22 pays, dont la population globale dépasse 450 millions d'habitants. Ces Etats sont : la Belgique, le Cambodge, Ceylan, Cuba, l'Egypte, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, Haïti, Israël, le Laos, Monaco, le Pakistan, les Philippines, le Royaume-Uni, le Salvador, la Suède, la Suisse, la Thaïlande, le Vietnam et la Yougoslavie. Le Royaume-Uni a étendu l'application de l'accord à presque tous les territoires d'outre-mer qui relèvent de son autorité, de sorte que des millions de sujets britanniques à l'étranger bénéficient aussi bien de cet accord que ceux qui résident en Grande-Bretagne. Douze autres Etats ont signé l'accord mais ne l'ont pas encore ratifié (1).

La convention a reçu l'appui du Conseil Economique et Social de l'O.N.U. ainsi que du Conseil de l'Europe, qui ont vivement engagé les Gouvernements à y adhérer. Il a reçu l'approbation de plus de vingt associations internationales, parmi lesquelles la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies, l'Union des sociétés pour la Croix rouge internationale, l'Association internationale des éditeurs, et la Fédération internationale des éditeurs de

journaux (FIEJ). La plupart de ces organismes ont demandé aux associations nationales membres d'engager les Gouvernements de leurs pays respectifs à adhérer à l'accord. De tels appels tendent à prouver que le moyen le plus efficace d'obtenir la réduction des impôts sur la connaissance serait sans doute d'assurer l'adhésion unanime des Etats à l'accord de l'Unesco.

En même temps, l'Unesco s'est efforcée de promouvoir l'ouverture de négociations internationales directes pour la réduction des droits de douane frappant les objets destinés à l'information. Au début de 1956, elle a demandé aux Parties contractantes au GATT d'envisager l'exonération de ces articles lors de leur conférence sur les tarifs douaniers, à Genève. La conférence a pris bonne note de cette requête, par laquelle les 26 pays participants étaient invités à « supprimer ou abaisser les barrières qui s'opposent à la libre circulation entre les divers pays » des objets mentionnés dans l'accord de l'Unesco.

La conférence s'est terminée en mai dernier, enregistrant l'accord de 14 nations pour appliquer une réduction de droits : les U.S.A. consentent à réduire les droits sur les cartes et les graphiques ; le Chili et la Suède sur les films ; la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas sur les enregistrements sonores ; l'Allemagne (République fédérale), la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède sur les récepteurs et pièces détachées de radio ; le Japon sur les postes de télévision ; les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Suède pour certains instruments de musique ; l'Australie, le Canada, les Etats-Unis, la France, l'Italie et la Suède pour divers instruments scientifiques ; le Canada sur le papier journal ; le Royaume-Uni sur le papier d'impression.

Ces concessions marquent de nouveaux succès dans la campagne entreprise par l'Unesco pour que la connaissance, et le matériel qu'elle implique, soient mis plus largement à la portée de tous les peuples du monde.

(1) L'Afghanistan, la Bolivie, la Chine, la Colombie, l'Equateur, le Guatemala, le Honduras, l'Iran, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la République dominicaine.

S. O. S.

VOICI (avec la réponse qui convient) quelques exemples typiques des nombreuses demandes d'aide ou de conseil que l'Unesco a reçues de personnes qui cherchent à faire venir de l'étranger du matériel éducatif : livres, œuvres d'art, films.

★ **Un professeur belge** : Nos écoles ont le droit de recevoir des livres en franchise douanière si elles les importent directement. Toutefois, les démarches sont si onéreuses que seules quelques écoles peuvent les entreprendre. La plupart des écoles demandent donc à des intermédiaires de se charger de l'importation. Mais alors, elles perdent leur droit à l'exonération, droit qui, en fait, semble n'exister qu'en théorie.

R. — *Ce problème est résolu depuis que la Belgique a adhéré à l'Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel élaboré par l'Unesco. Cet accord permet d'importer en franchise douanière tous les livres, quelle que soit leur destination.*

★ **Un importateur indien de films documentaires**. Nous avons importé un film sur la formation agricole qui serait très utile dans un pays économiquement peu développé comme le nôtre. Bien que ce film soit purement éducatif et ait été fait par un autre gouvernement (celui des Etats-Unis), les autorités indiennes ont refusé de le classer comme matériel éducatif. En conséquence, elles exigent le paiement de droits équivalents à \$ 43.75, alors que la location du film lui-même ne s'élevait qu'à \$ 36.27.

R. — *Quand l'Inde adhèrera à l'accord de l'Unesco, des films de cette catégorie pourront être importés en franchise sans être soumis aux formalités de classification. La firme importatrice devra cependant être reconnue et approuvée par les autorités comme importateur de films éducatifs.*

★ **Le directeur d'un musée français**. Je viens de payer des droits de douane sur trois enregistrements sonores venant de l'étranger et dois maintenant m'acquitter de taxes assez élevées sur un quatrième, bien que celui-ci ne soit pas neuf. Puis-je être exempté de droits et obtenir le remboursement de ceux que j'ai déjà acquittés ?

R. — *La France a adhéré à l'accord de l'Unesco qui exempte de droits les enregistrements sonores dans certaines conditions. Si les disques en question avaient un caractère éducatif, scientifique ou culturel et ont été adressés au musée, les autorités accepteront sans doute de vous rembourser les sommes payées.*

★ **Un éditeur des Etats-Unis**. Nous exportons de nombreux livres techniques mais nous constatons que les libraires étrangers éprouvent des difficultés à obtenir les devises nécessaires au paiement des livres après réception de ceux-ci. Nos encaissements en sont retardés et nous hésitons naturellement à leur accorder un plus long crédit. En définitive, ceux qui pâtissent sont les écoles et les bibliothèques, qui constituent la majeure partie de la clientèle des libraires.

R. — *La pénurie de devises étrangères empêche de nombreux pays de libérer des fonds destinés à l'importation de nombreux articles, y compris des livres, en provenance des Etats-Unis ou d'autres pays à « monnaie forte ». Toutefois, cet obstacle peut être surmonté grâce au système international des Bons Unesco, qui permet aux personnes appartenant à des pays de « monnaie faible » d'obtenir des livres provenant de pays à « monnaie forte ». Ce système s'applique également aux périodiques, films éducatifs et instruments scientifiques.*

★ **Un Institut britannique d'éducation**. Malgré l'aide que nous a apportée l'Unesco dans le but de nous permettre d'obtenir le film sur le théâtre de Shakespeare, nous avons été arrêtés par un obstacle inattendu. Le film est retenu par la douane jusqu'à ce que nous ayons obtenu une licence d'importation, ce qui nous demandera des semaines. Comme la plupart des écoles seront fermées pendant la période des vacances, ma seule ressource est de vous retourner le film.

R. — *Le Ministère du Commerce britannique fait remarquer que le Royaume-Uni exempt de droits les films éducatifs, conformément à l'accord de l'Unesco, mais que, dans de nombreux cas, on demande aux importateurs (ou aux présentateurs) de fournir une licence d'importation correspondant au montant des devises nécessaires. La demande de licence doit être faite longtemps à l'avance pour éviter de retarder la livraison du film.*



UNE ÉCOLE AU SUD D'EBOLI

par Jean Marabini



CRACO est un village perché au sommet d'une colline à la limite de la Lucanie et de la Calabre dans le sud de l'Italie. Les ethnographes explorent encore cette région dont la richesse folklorique, peu connue de la plupart des Italiens, évoque celle d'un continent perdu. Parlant de l'Italie méridionale au-delà d'Eboli, le romancier Carlo Levi dit qu'elle s'exprime en « Iles », et ce terme n'est pas impropre puisqu'il désigne des

mes des femmes vêtues de noir ; un coup de tonnerre retentit lugubrement, une lourde pluie se mit à tomber, et nous crevâmes un pneu.

Le lendemain, le mauvais œil était conjuré, le soleil brillait, et je pus faire la connaissance des 234 enfants qui fréquentent le grenier d'un ancien monastère transformé en école. La directrice, forte et joviale, se plaignait de l'absence de commodités et de l'exiguïté du réfectoire improvisé

pouvait s'en occuper. La chèvre bêlait pendant la leçon d'arithmétique, mais donnait généreusement un bol de lait à l'heure du repas. Les garçons étaient plus nombreux que les filles, parce qu'il est nécessaire de savoir lire pour rouler en Vespa ou conduire plus tard une automobile. Cette sage obligation est en train de tuer l'analphabétisme plus qu'elle ne fait disparaître les chauffards sur les routes. Cependant ce n'est pas tant

à cause des Vespas qu'en raison des efforts du gouvernement que l'analphabétisme est tombé, à Craco, à 10 %.

Toutefois, malgré la « modernisation », le paysan calabrais et surtout lucanais reste très attaché à ses traditions ancestrales. Il a tendance à doubler les cérémonies religieuses par des rites qui semblent venir d'une antique Italie pré-chrétienne. Certaines croyances à la magie — réflexe de défense contre l'angoisse — sont d'autant plus répandues que l'homme vit dans des conditions d'instabilité et d'oppression. Paysan d'une terre ingrate, l'homme de Craco se défend séculièrement contre l'angoisse par des pratiques qu'il finit par confondre avec la religion. Dans ces conditions, les petits écoliers de Craco portent, souvent encore, accroché à leur cou, un petit sachet qui contient, réduit en cendres, leur coréon ombilical. Giorgio, un enfant de neuf ans, me raconta comment il avait assisté, quelques

instants après la naissance de son petit frère, au simulacre de l'enfournement du bébé, qui doit lui assurer, sa vie durant, l'immunité contre le feu.

Les grands passages : la naissance, le mariage, sont les moments où il convient de se défendre particulièrement du mauvais sort. A Craco, les jeunes gens, lors de leurs épousailles, éprouvent encore parfois le besoin de se faire protéger par des membres de leurs familles, qui gardent, au cours de la première nuit, les portes de leur maison, afin d'en écarter le « monacello », le petit moine, sorte de lutin res-

(Suite
ou
verso)

La campagne contre l'analphabétisme, menée dans le sud de l'Italie par le Gouvernement et les experts de l'Unesco, porte ses fruits. Le nombre des écoles augmente progressivement bien qu'il soit encore insuffisant pour que soient satisfaits les besoins de la population. Tous les chemins sont bons pour se rendre en classe, on a même vu Maria, petite fille de huit ans, emmener sa chèvre à l'école de Craco (à gauche en bas) parce que personne ne pouvait s'en occuper. Dans le réfectoire de l'ancien monastère de Craco, transformé en école (photo de droite) les élèves mangent debout, car la salle est trop étroite et manque de confort.

Photos Unesco



communautés anciennes où l'albanais côtoie le grec, où l'architecture byzantine, voisine avec des cavernes habitées, où des sectes protestantes subsistent près d'ermites tolstoïens ou de collectivités israélites.

Dans ce terroir complexe et riche de poésie, dont le passé prestigieux affleure un peu partout, Craco occupe une place remarquable. J'y suis arrivé par une route bordée d'oliviers qui s'agrippaient aux flancs de mamelons lunaires, d'un jaune bilieux. Un orage menaçait et mon chauffeur prétendait que le « mauvais œil » est à redouter dans cette région. En pénétrant dans le village, nous croisâ-

où les élèves devaient prendre debout des repas financés par le gouvernement et l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture (F.A.O.). Elle avait entrepris de convaincre les parents de se rallier à son monastère-école et de ne plus envoyer leurs enfants aux champs. Certes, les 3 000 moutons, les 60 vaches et les 300 mulets du village exigeaient des soins, mais les huit institutrices qui secondaient la directrice, étaient des diplomates obstinées, et elles obtenaient peu à peu gain de cause.

On me présenta Maria, une petite fille de huit ans, qui venait à l'école avec sa chèvre parce que personne ne

**AU-DELA
D'EBOLI**
(Suite)



pensable de tous les malheurs conjugués. On neutralise le monacello soit par une faux placée la pointe en haut, soit par du papier journal : le monacello se croit obligé d'en compter tous les caractères d'imprimerie ; il n'en finira jamais.

Cependant, ces pratiques se perdent rapidement ; l'introduction dans le village, de l'école, des livres, des journaux provoque chez les jeunes gens un scepticisme nouveau à l'égard de traditions superstitieuses qui ont pourtant traversé intactes des millénaires. En revanche, l'expression poétique et spontanée qui est tout aussi ancienne, n'a pas faibli pour autant. Les vieux contes sont toujours récités au cours des veillées d'hiver. A chaque décès, de nobles lamentations poétiques sont encore improvisées par le plus proche parent du mort et reprises par l'ensemble des assistants. L'école peut faire rapidement évoluer la vie paysanne des villages les plus reculés, elle ne peut qu'aider à recueillir une expression poétique verbale qui enrichit considérablement le folklore et qui est à l'origine d'une véritable culture populaire.

Au sud d'Eboli, comme ailleurs, la campagne contre l'analphabétisme va de pair avec la guerre contre l'obscurantisme.

ENNEMI DU VILLAGE : L'ANALPHABÉTISME

Comme des centaines d'autres petits villages de la Lucanie et de la Calabre, Craco mène depuis 1947 une lutte incessante contre l'analphabétisme. Médecins, ingénieurs, vétérinaires, prêtres, toutes les classes de la société fournissent des maîtres bénévoles qui apprennent à lire et à écrire aux adultes. Dans la région, depuis l'ouverture de nouvelles écoles, l'analphabétisme a pratiquement disparu en de nombreux points. Maintenant, un nombre de plus en plus grand de parents envoient leurs enfants en classe au lieu de les faire travailler dans les champs. Les livres et les journaux apportent aux villages des idées neuves et contribuent à chasser les superstitions.

Photos Unesco



Nos lecteurs nous écrivent... ...en toute franchise

Du sergent Doumbduya Ibrahim, Alger.

C'est avec un très vif intérêt que je lis les divers articles du « Courrier » depuis bientôt un an et demi. L'authenticité de vos publications semble chose incontestable. Bien que n'ayant pas qualité de vous imposer une voie (je ne me le permettrais pas d'ailleurs), je crois pouvoir faire une toute petite remarque en tant que lecteur du « Courrier de l'Unesco ».

J'ai souscrit un abonnement de trois ans et aurais l'intention de souscrire un abonnement pour une amie belge, si je savais cela possible.

On voit très rarement, dans le « Courrier de l'Unesco », des articles sur les contrées noires. Pourtant, à mon sens, il y a tant de choses à exposer sur l'évolution et le passé de ces peuples le plus souvent très ignorés de l'Europe. Si nous savons ce qu'a été l'Inde en particulier et l'Asie en général dans l'histoire universelle, les autres pays, surtout ceux géographiquement éloignés, se doivent de connaître la vie sous les tropiques. L'I.F.A.N. (Institut Français d'Afrique noire), depuis des années, s'est penché sur l'étude de l'art africain. En collaboration avec l'I.F.A.N., le « Courrier de l'Unesco », qui est une revue culturelle au sens le plus large du mot, peut permettre à ses lecteurs de connaître l'Afrique noire (A.O.F. - A.E.F. - Madagascar, etc.). Les lecteurs du « Courrier de l'Unesco », généralement, se demandent le pourquoi de l'existence des sorciers, des fétichistes et que sais-je encore.

C'est moins par chauvinisme que par le souci constant de diffuser la culture (l'idéal, si je ne m'abuse, de votre revue) que je vous écris.

La diffusion d'articles appuyés de documents sur divers sujets : vie intellectuelle, économique, artistique et sociale, permettrait aux abonnés du « Courrier de l'Unesco » de voir avec quelle rapidité ces peuples ont « évolué » au sens occidental du mot.

De M. Louis Verniers, Bruxelles, Belgique.

Je viens de lire le dernier numéro du

« Courrier de l'Unesco », et particulièrement l'article intitulé « Civilisations ignorées, événements déformés » avec le plus vif intérêt. Mes plus vives félicitations ! Voilà de l'excellent travail pratique pour favoriser compréhension et coopération internationales par le truchement des maîtres chargés de l'enseignement de l'histoire.

Largement diffusé dans les divers pays d'Occident et d'Orient, ce numéro ne manquera d'exercer une heureuse influence sur la conception même des programmes d'histoire et la rédaction des manuels. Il contribuera, je l'espère, à déterminer les ministères de l'Education « nationale », à faire octroyer une plus large place à l'histoire internationale.

De Michel Buisson, Evreux, France.

... Je ne peux que vous assurer que j'apprécie pleinement le « Courrier de l'Unesco », son originalité et en particulier la documentation et la recherche que l'on trouve dans tous les articles. Rien auparavant ne m'avait donné à ce point l'envie de lire et de pousser quelques recherches dans ces domaines un peu spéciaux que vous abordez.

De Robert Buchan, C/o Kaiti School, Gisborne, New Zealand.

J'aimerais entrer en rapports avec un instituteur d'école primaire qu'intéresserait un échange de correspondance entre maîtres et enfants. J'ai une classe de garçons et de filles de neuf ans, qui voudraient correspondre avec des enfants de leur groupe d'âge. Ceci leur faciliterait la compréhension de leurs voisins d'au-delà des mers et, en outre, leur donnerait des lumières sur la vie, les coutumes et la géographie de ces pays, toutes choses qui sont négligées dans beaucoup de nos manuels scolaires. Je saisis cette occasion pour ajouter mes félicitations à celles que le « Courrier de l'Unesco » reçoit du monde entier.

De S.N. Jeeweshwara, Peradeniya, Ceylan.

Dans votre numéro de mars, il s'est glissé une erreur sérieuse dans la réponse à une des questions du Quiz sur l'Asie. On y affirmait que les habitants de Ceylan sont appelés Cingalais. En fait, ce sont des Ceylanais. On trouve dans l'île de Ceylan les communautés suivantes : Cingalais, Tamils de Ceylan, Tamils indiens, Musulmans, Malais, Européens et Burghers. Les Cingalais forment la communauté la plus nombreuse de l'île, 69,3 % de la population environ. Les Tamils de Ceylan viennent en deuxième place avec 11,2 % de la population, les Musulmans sont 503.770, les Malais 28.736, les Burghers 43.916 et les Européens 5.418. La population totale de l'île se chiffre à 8,1 millions d'hommes. Je reconnais que la plupart des publications se trompent en appelant les habitants de Ceylan des Cingalais, quoique cette erreur ait été rectifiée au cours des récentes années.

N.D.L.R. — *Notre lecteur a raison. Les habitants de Ceylan sont appelés couramment des Cingalais et la plupart des dictionnaires en font autant, mais le nom officiel et correct est Ceylanais. Les Burghers (Bourgeois) sont les descendants des premiers pionniers portugais et hollandais de l'île.*

De Francis Burke, Matawan N.J., U.S.A.

Votre numéro sur le rôle des femmes (n° 11, 1955) est excellent, ce qui est le cas pour la plupart de vos numéros. Toutefois, il existe un aspect des réalisations féminines dont on parle rarement, c'est celui qu'elles accomplissent au sein de l'Eglise. Des nonnes remplissent des fonctions importantes comme administrateurs de divers ordres religieux, comme doyennes et présidentes d'établissements d'enseignement supérieur, directrices d'hôpitaux et d'orphelinats, etc. Certains de ces postes sont tenus par des femmes depuis des siècles. D'autres sont nouveaux, comme ceux des docteurs des missions médicales.

POUR VOUS ABONNER

ALGÉRIE. — Editions de l'Empire, 28, rue Michelet, Alger.

ALLEMAGNE. — R. Oldenbourg K.G., Unesco-Vertrieb für Deutschland, Rosenheimerstrasse 145, Munich 8.

AUTRICHE. — Wilhelm Frick Verlag, Graben 27, Vienne 1.

BELGIQUE. — Louis de Lannoy, Editeur-Libraire, 15, rue du Tilleul, Genval, (Brabant). 80 frs belges.

BRESIL. — Livraria Agir Editora, Rua Mexico, 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.

CAMBODGE. — Librairie Albert Portail, 14, Avenue Bouilloche, Phnom-Penh.

CANADA. — University of Toronto Press, Toronto 5. «Periodica» Inc., 5090 Avenue Papineau, Montreal 34.

CHILI. — Libreria Universitaria, Alameda B. O'Higgins 1059, Santiago.

CONGO BELGE. — Louis de Lannoy, 15, rue du Tilleul, Genval (Belgique).

DANEMARK. — Ejnar Munksgaard Ltd, 6, Nørregade, Copenhagen K.

EGYPTE. — La Renaissance d'Egypte, 9 Sh. Adly-Pasha, Le Caire.

ESPAGNE. — Libreria Cientifica Medina-celi, Duque de Medinaceli 4, Madrid. Ediciones Iberoamericanas, S.A. Pizarro 19, Madrid.

ETATS-UNIS. — Unesco Publications Center, 475, Fifth Avenue, New York 17, N.Y. Columbia University Press 2960, Broadway New York 27, N.Y. (périodiques exceptés)

FINLANDE. — Akateeminen Kirjakauppa, 2, Keskuskatu, Helsinki.

FRANCE. — Librairie Unesco, 19, Avenue Kléber, Paris, CCP Paris 12.598-48. Unesco, Section des Ventes, 19, Avenue Kléber, Paris (16^e).

GRECE. — Librairie H. Kauffmann, 28, rue du Stade, Athènes.

HAITI. — Librairie « A la Caravelle » 36, rue Roux, B.P. 111, Port-au-Prince.

INDE. — Orient Longmans Ltd : 17 Chit-taranjan Avenue, Calcutta 13. Indian Mercantile Chambers, Nicol Rd., Bombay 1. — 36a, Mount Road, Madras 2. Sous-Dépôts : Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi. Rajkamal Publications Ltd., Himalaya House, Hornby Rd., Bombay 1.

ISRAEL. — Blumstein's Bookstores, Ltd., P.O.B. 4154, Tel-Aviv.

ITALIE. — Libreria Commissionaria Sansoni, Via Gino Capponi 26, Casella Postale 552, Florence.

JAPON. — Maruzen Co Ltd., 6, Tori-Nichome, Nihonbashi, P.O. Box 605 Tokyo Central, Tokyo.

LIBAN. — Librairie Universelle, Avenue des Français, Beyrouth.

LUXEMBOURG. — Librairie Paul Bruck, 33, Grand Rue, Luxembourg.

MARTINIQUE. — Librairie J. Bocage, Rue Lavoisier, Fort-de-France.

MEXIQUE. — Libreria y Ediciones Emilio Obregon, Avenida Juarez N° 30, Mexico D.F.

NORVEGE. — A.S. Bokhjornet, Stortingsplass 7, Oslo.

NOUVELLE-ZELANDE. — Unesco Publications Centre, 100, Hackthorne Road, Christchurch.

PAYS-BAS. — N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, La Haye.

PORTUGAL. — Publicacoes Europa-America Ltda., Rua das Flores 45, 1^a, Lisbonne.

ROYAUME-UNI. — H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, Londres S.E. 1.

SUEDE. — A/B C.E. Fritzes, Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm 16.

SUISSE. — Europa Verlag, 5, Rämistrasse, Zurich. Payot, 40, rue du Marché, Genève.

TANGER. — M. Paul Fekete, 2, rue Cook, Tanger.

TCHECOSLOVAQUIE. — Artia Ltd, 30, Ve Smeckach, Prague 2.

TUNISIE. — Victor Boukhors, 4, rue Nocard, Tunis.

TURQUIE. — Librairie Hachette, 469, Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

UNION SUD - AFRICAINE. — Van Schaik's Bookstore, Libri Building, Church Street, P.O. Box 724, Pretoria.

U.R.S.S. — Mezhdunarodna kniga, Moscou G-200.

VIET-NAM. — Librairie Nouvelle Albert Portail, 185-193, rue Catinat, B.P. 283, Saigon.

YUGOSLAVIE. — Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Belgrade.

Latitudes et Longitudes...

L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE BOMBAY: Un groupe international de professeurs et d'ingénieurs est arrivé le 28 avril à la Nouvelle Delhi afin de collaborer avec le Gouvernement indien à la création d'un Institut de technologie à Bombay. Ces savants sont envoyés en Inde par l'Unesco, et leur mission entre dans le cadre du programme d'Assistance technique des Nations Unies. Au cours de leur séjour de six semaines en Inde, ils ont contribué à la mise au point des derniers plans et dressé les listes concernant le matériel destiné au second des quatre centres technologiques prévus par l'Inde et établis selon le modèle de l'Institut de Technologie du Massachusetts aux Etats-Unis.

■ **ETUDIANTS:** Grâce à l'aide financière de l'Unesco, le Service Universitaire Mondial a entrepris une étude sur le logement et les conditions de vie des étudiants de cinq pays : le Japon, l'Indonésie, l'Egypte, Israël et la République fédérale d'Allemagne. Les informations recueillies seront mises à la disposition de toutes les institutions nationales et internationales qui s'intéressent aux problèmes du logement et des conditions de vie des étudiants.

MUSIQUE: Plusieurs grands concerts auront lieu cette année en Europe, en Amérique et en Australie sous les auspices du Fonds International de la Musique. On prévoit en particulier une soirée d'« Hommage à Koussevitzky », donnée à Paris le 19 septembre par Charles Münch et l'orchestre symphonique de Boston, qui envisagent d'ailleurs une manifestation semblable au Festival d'Edimbourg. Destiné à venir en aide aux compositeurs, le Fonds International, qui est affilié au Conseil International de la Musique de l'Unesco, se propose de commander des œuvres et d'assurer leur diffusion par le concert, la radio et le disque. Les échanges internationaux de compositeurs et les bourses d'études pour les jeunes musiciens font également partie de son programme.

■ **MUSEES:** L'Unesco vient de faire paraître une affiche illustrant le développement ininterrompu des musées à travers le monde. Lithographiée en couleur, cette affiche est accompagnée d'un texte traduit dans les huit langues officielles des Conférences générales de l'Unesco.

SEMAINES D'ART : La 15^e Semaine d'Art belge se déroulera du 31 juillet au 9 août prochain sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, du commissariat général au Tourisme et des autorités belges. Elle comprendra la visite des principaux monuments et musées des villes d'art de Belgique. De même, des semaines internationales d'art ont lieu cette année en Allemagne, Autriche, Danemark, France, Italie, Suède et Suisse. Encouragées par l'Unesco, ces manifestations sont organisées par le professeur Paul Montfort, 310, avenue de Tervueren, à Woluwe (Bruxelles).

■ **VOYAGES D'ETUDES :** M. Rune Johannson, ouvrier suédois, vient d'être le premier travailleur à bénéficier d'un plan inauguré l'année dernière par l'Unesco en vue de permettre à des ouvriers européens de voyager et de travailler pendant des périodes de trois à douze mois en pays étrangers et de s'y familiariser avec les conditions de vie et de travail de la population. Embauché à Leicester, Angleterre,

en juillet dernier, M. Johannson est depuis peu rentré chez lui. 1 200 travailleurs de 16 pays participent cette année aux voyages d'études de l'Unesco.

L'ASIE DANS L'ENSEIGNEMENT: Réunis à la Maison de l'Unesco du 2 au 12 mai, les éducateurs de seize pays ont été amenés à constater « la place insuffisante » et le manque d'objectivité dans la présentation de l'histoire et des civilisations asiatiques dans les manuels scolaires occidentaux et dans l'enseignement en général. Cette réunion, qui avait pour objet d'examiner les moyens d'améliorer la présentation des cultures de l'Asie dans l'enseignement occidental, a dû admettre qu'il serait impossible de présenter chaque pays d'Asie d'une façon détaillée et reconnaître les difficultés que soulèverait la révision radicale des programmes scolaires.

Toutefois, les experts ont conclu que « les maîtres doivent faire comprendre aux enfants l'unité et la continuité de la civilisation dans le monde ». Ils se sont prononcés notamment pour la mise en valeur de la contribution des peuples de l'Asie au progrès de la civilisation, pour la présentation plus détaillée et plus vivante des modes de vie et de pensée dans des domaines tels que la famille, la nourriture, les transports, l'éducation, l'architecture, la littérature, etc., et pour l'étude de certains problèmes fondamentaux de l'Asie contemporaine du double point de vue du développement national et des relations extérieures.

■ **CONGRES DE CYBERNETIQUE:** Des savants de nombreux pays ont participé au Congrès International de Cybernétique qui s'est tenu à Namur du 26 au 29 juin, sous le haut patronage du Ministère belge de l'Instruction publique et de l'Unesco. Ils ont étudié les incidences de la cybernétique dans des domaines aussi divers que la théorie de l'information, les machines mathématiques, la théorie des jeux, la biologie, la physiologie, la médecine, la psychologie et les sciences sociales.

Le mot « cybernétique » qui signifiait en grec « l'art du pilote » reste mystérieux pour l'homme de la rue. Un dictionnaire indique seulement que la cybernétique est « l'étude comparée du système nerveux de l'homme et des machines électroniques à calculer dans le but d'approfondir nos connaissances du fonctionnement du cerveau humain ». En réalité, cette nouvelle science transforme déjà profondément l'industrie et est appelée à marquer tous les secteurs de l'activité humaine.

CENTRE INTERNATIONAL DE T.V. — Un comité international d'experts du cinéma et de la télévision a été formé par l'Unesco pour étudier la création d'un centre international, éventuellement pourvu de relais en diverses parties du monde, qui stimulerait et aiderait la production de films éducatifs pour la télévision, faciliterait leur utilisation, et servirait généralement de centre d'information au service des producteurs et des organismes de télévision. Composé de spécialistes représentant onze pays et quatre organisations internationales, il s'est réuni à Paris le 13 juin. Ses travaux ont abouti à un accord.

■ **LA BULGARIE, MEMBRE DE L'UNESCO:** Le ministre de Bulgarie à Londres a déposé, le 17 mai, les instruments d'acceptation par son gouvernement de l'acte constitutif de l'Unesco. Cette démarche a eu lieu au Foreign Office à Londres où se trouve déposé l'acte constitutif de l'organisation. La Bulgarie devient ainsi un des 75 Etats membres de l'Unesco.

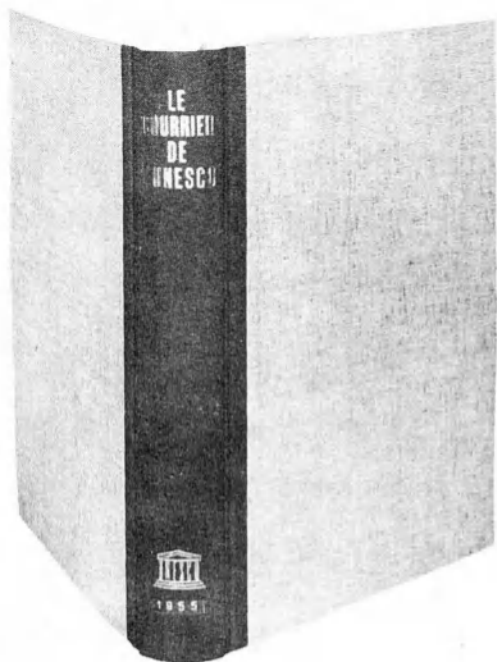
PROGRAMMES RADIOPHONIQUES: Répondant à l'invitation de l'Unesco, les producteurs de programmes radiophoniques culturels de treize pays se sont réunis dernièrement à Paris. Après avoir déclaré leur satisfaction d'avoir eu l'occasion de se livrer à cette large confrontation d'expériences et d'idées sur les problèmes de leur profession, les participants se sont prononcés en faveur de l'extension croissante des échanges de programmes culturels et pour l'établissement de liens plus étroits entre les organisations radiophoniques et leurs dirigeants dans le domaine culturel.

■ **PHYSIQUE DES HAUTES ENERGIES:** Trois cents savants appartenant à vingt pays se sont rencontrés le mois dernier à Genève à l'occasion d'un symposium international sur la physique des hautes énergies, organisé par le C.E.R.N. (Centre Européen de Recherche Nucléaire), créé en 1954 avec l'assistance de l'Unesco. Les travaux de la première semaine s'ouvraient sur le thème : « Nouvelles caractéristiques des projets et techniques relatifs aux accélérateurs de haute énergie ». Des communications sur des techniques expérimentales spéciales — chambres à bulles, par exemple — et les récents développements de la physique des mésons qui devaient être présentées et discutées par la suite. Ce symposium restera comme un des plus marquants qui ait été réuni en Europe dans le domaine de la physique nucléaire.

LABORATOIRE D'HYDRAULIQUE: Construit par le gouvernement de l'Inde en collaboration avec l'Unesco, un laboratoire d'hydraulique vient d'être inauguré à l'Institut indien de technologie, à Kharagpur, à cent kilomètres de Calcutta. Les plans de ce laboratoire sont dus au docteur Otto Walch, ingénieur et professeur allemand qui vient de passer quatre ans en Inde, chargé d'une mission d'assistance technique par l'Unesco. Le nouveau laboratoire servira à la recherche ainsi qu'à la formation des ingénieurs et des futurs constructeurs de barrages de l'Inde.

■ **FOLKLORE:** Le Conseil international de la musique folklorique a préparé, avec l'assistance de l'Unesco, une anthologie contenant 183 chansons d'une trentaine de pays d'Europe. Des experts de musique folklorique de divers pays ont participé au choix des chansons qui appartiennent toutes au folklore authentique transmis oralement de génération en génération depuis des siècles. Les mélodies sont présentées conformément à la tradition, c'est-à-dire sans accompagnement instrumental; les paroles sont dans la langue originale avec une traduction anglaise rythmée.

L'INSTITUT DU FILM EDUCATIF pour l'Amérique latine, dont la création vient d'être confirmée par un accord conclu entre le gouvernement mexicain et l'Unesco, est une organisation sans but lucratif et qui n'entrera pas en concurrence avec l'industrie. L'Institut produira et distribuera des films éducatifs d'autres régions, établira une cinémathèque éducative, en même temps qu'elle formera des maîtres d'école dans l'usage moderne des méthodes et des matériaux de l'éducation audio-visuelle. Un de ses objectifs principaux dans le cadre du programme d'assistance technique des Nations Unies, sera de créer et de former des équipes latino-américaines d'experts et de techniciens cinématographiques pour l'éducation. Le budget de l'Institut (qui aura son siège à Mexico) sera assuré par l'Unesco et par le gouvernement du Mexique.



Reliez votre collection du "Courrier de l'Unesco"

A la demande de nombreux lecteurs nous mettons dès maintenant une reliure à la disposition des abonnés au « Courrier de l'Unesco ». De belle apparence, cette reliure est cartonnée façon toile. Le dos, en toile bleue, porte le titre de la revue et le sigle de l'Unesco gravés en lettres dorées.

Chaque reliure peut contenir douze numéros. Pour les lecteurs désirant relier les numéros de plusieurs années, il a été prévu une étiquette indiquant l'année en chiffres dorés et gravés.

PRIX : Francs Fr. 600, Fr. belges 100, \$2.50, ou 12/6 par reliure y compris l'emballage et le port. Le règlement peut également être effectué en d'autres devises par l'intermédiaire de l'agent de l'Unesco dans votre pays.

COMMENT PASSER VOS COMMANDES

1. — Envoyez votre commande à notre agent ou directement à l'Unesco (DPV) 19, avenue Kléber, Paris, 16*. (Pour les paiements en francs français, prière d'utiliser le C.C.P. 12598.48, Librairie Unesco, 19, avenue Kléber, Paris, 16*.)
2. — Votre commande devra être accompagnée de la bande du dernier numéro du « Courrier de l'Unesco » que vous aurez reçu. Si vous utilisez le règlement par C.C.P., envoyez cette bande séparément.
3. — Le nombre de reliures disponibles étant limité, cette offre est réservée aux seuls abonnés.
Si vous n'êtes pas déjà abonné, accompagnez votre commande du montant de l'abonnement.



Dans le numéro
de Septembre

LES MUSÉES

pays des merveilles

- ★ A la découverte de l'art, de l'histoire naturelle, de la science et de l'industrie
- ★ Les " musées-cimetières " d'hier se sont heureusement transformés



*Ne manquez pas de lire
ce numéro*

*Abonnez-vous dès aujourd'hui
au " Courrier de l'Unesco "*

Prix de l'abonnement annuel :
400 F Fr., 8 / - , \$ 2,50

A NOS ABONNÉS

Le présent numéro de 36 pages paraissant juste avant les vacances du mois d'août porte la date « juillet-août ». Toutefois, nos abonnés voudront bien le considérer comme un numéro simple : la durée de leur abonnement sera automatiquement prolongée d'un mois. Par exemple, tout lecteur dont l'abonnement devait prendre fin avec le numéro de décembre 1956, recevra, en plus, le numéro de janvier 1957.



MÉDECINE OU MAGIE ?

Aux yeux méprisants de l'individu moyen les pratiques traditionnelles des peuples primitifs ne sont que tours de passe-passe. En réalité, il s'agit de tout autre chose. Ces rites magico-religieux, qu'ils aient pour cadre la brousse africaine, la forêt sud-américaine ou les villages Navahos de l'Arizona, donnent lieu à l'absorption de breuvages magiques ou à des incantations (photos ci-contre, prises chez les Indiens de l'Amazonie) qui correspondent en partie à notre physiothérapie (voir page 4.)

Photos copyright Franz Caspar, Hambourg

